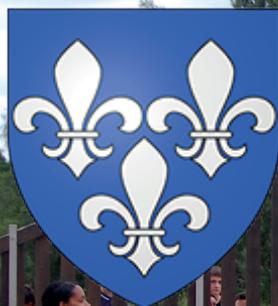


L'Écho Québriacois

Bulletin d'informations communales N°38

Juillet 2022



La crèche trampoline

L'école

Les commerces de proximité



MPtec
MASQUE & PROTECTION

FABRICANT FRANÇAIS DE MASQUES

Votre Protection,
au coeur de **Notre Innovation**

- Catalogue permanent de +15 couleurs
- Confort et maintien renforcés
- Filtration optimale
- Dispositif antibuée

Masques Médicaux
Type IIR
Norme EN 14683:2019

Disponible en taille enfant

Masques de Protection
FFP2 NR
Norme européenne
EN 149:2001 + A1:2009

ZA de Rolin, 35190 Québriac

contact@mptec.fr

Retrouvez tous nos produits sur www.mptec.fr

Tous les produits MPtec sont conçus et produits en France, à Québriac, entre Rennes et Saint-Malo.

HP énergétique

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus!

QUÉBRIAC • Tél/Fax: 02 99 13 28 94 • www.hpenergetik.fr

O! Grain de Café

Bar

Cave à bières et spiritueux
Epicerie fine et coffrets gourmands
Concerts - Karaoke

Tabac - Jeux

FDJ

20 rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 02 59

SAS CLOLUS COUVERTURE
LE SAVOIR-FAIRE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

COUVERTURE ZINGUERIE
Pose vélux
Neuf & Rénovation

18 a Le Grand bois 35190 QUÉBRIAC
02 99 68 01 17 - 06 32 59 15 31
clolus.couverture@outlook.fr

LA FERME DES ROCHELLES

Volailles et Œufs
Elevage plein-air

EARL GAUTIER
Les Rochelles 35190 SAINT-DOMINEUC
02 99 45 30 49 • 06 62 78 98 12
hugautier@wanadoo.fr • www.fermedesrochelles.com

C CHAUSS & MOI

Vente de chaussures et accessoires

SARL CHAUSS & MOI

Avenue des Trente - C.C. Les Petites Doves - 35190 TINTÉNIAC
Tél. : 06 11 91 07 78 - nadine@chauss-et-moi.fr
RC St Malo 880 336 169 N° TVA FR 92 880 336 169

RGE QUALIFIELEC

Lebreton

Electricité Générale
Plomberie - Chauffage

Z.A. ROLIN 35190 QUEBRIAC
www.lebreton-electricite.fr 02.99.68.06.74
contact@lebreton-electricite.fr 06.62.50.26.95



SOMMAIRE

| **Le mot du Maire** 3**Vie communale** 4-11

Comptes-rendus des Conseils municipaux 2022
 Le compte administratif 2021
 Le budget previsionnel 2022
 Les grandes orientations d'aménagement
 Les animations locales
 Nouveau défibrillateur
 Des travaux de réfection
 Garde pêche particulier étangs communaux
 L'inauguration de la crèche trampoline
 Modalités de fonctionnement de la salle annexe

École 12-14

Laëtitia, une ancienne élève à la cantine
 La sortie à Rennes
 «Histoires d'ânes» à la Bouexière
 Notre sortie à Bazouge la Pérouse
 Séances poney à Cardroc
 Spectacle à l'école pour tous les élèves

Vie Locale 15-18

Mieux connaître les acteurs de la vie locale
 Un éducateur comportementaliste canin
 Nouvel électricien
 Des noces de diamant
 La MAM

| **Bibliothèque** 19**Vie intercommunale** 19-23

Maison France Services
 Le déploiement de la fibre se poursuit
 Navettes estivales
 Déploiement du boîtier « VOLTALIS »
 Mesure de protection des espaces boisés

Vie sociale 24-26

Accueil des nouveaux Québriacois
 Une chasse aux oeufs au Poulailleur du Courtil Noël
 Ouverture d'un atelier numérique à Québriac
 Plan canicule 2022
 Ukraine : Un bel élan de solidarité à Québriac
 Etonnant Voyage
 Village du Courtil Noël
 CCAS

Vie Associative 27-30

ACPG/CATM
 ACCA
 ECM
 Club du 3^e âge
 Cercle d'Ille-et-Rance
 ES Québriac
 Des journées du patrimoine en 2022
 L'entente Québriacoise redémarre
 Queb 'Rando
 Trail du clocher tors
 UNC

Un page d'histoire 31-35

Les moulins à eau

**Le Mot du Maire**

Chères Québriacoises, Chers Québriacois,

Quel plaisir et quelle satisfaction, de pouvoir enfin aller à la rencontre des Québriacoises et des Québriacois, et apprécier, à nouveau, nos traditionnelles ambiances festives locales ! La cérémonie du 8 Mai, les assemblées générales des différentes associations, le trail du clocher tors, le tournoi de football, la fête de l'école, ... autant d'occasions pour se retrouver. Des Initiatives saluées par tous, qui mettent en lumière la vitalité de notre tissu associatif et qui font de Québriac, un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Présente à la cérémonie d'inauguration de la crèche Trampoline le samedi 14 mai, une élue départementale exprimait d'ailleurs ces quelques mots « A Québriac, je trouve les gens causants et concrets ».

Ces jours meilleurs ne sauraient oubliés l'horreur de l'invasion de l'Ukraine. La municipalité et les Québriacois se sont mobilisés et ont fait preuve d'un élan de solidarité. Nos pensées vont vers le peuple Ukrainien et je tiens à vous remercier pour vos actions et vos différents dons.

La gestion municipale se poursuit, notamment par le vote du budget, en mars dernier. Le contexte national et international nous incite à la plus grande vigilance et exige, encore plus, une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Les évolutions de prix, avec des devis évoluant de semaine en semaine, nous oblige, à chaque fois, la décision de valider ou de reporter telles ou telles opérations, si nécessaire. C'est le cas du programme d'extension-rénovation de l'annexe de la mairie qui n'a pas pu se poursuivre dans les conditions initiales des marchés de travaux. Une étude de faisabilité est en cours de réalisation concernant la rénovation du bâtiment de la mairie.

Outre l'entretien des voiries et des bâtiments communaux, il s'agit également de mener une réflexion sur l'aménagement de la zone de loisirs de la Nouasse, dans la continuité de l'étude d'urbanisation du futur quartier de la Basse Ville.

Je ne saurais terminer cet édito sans évoquer les actes d'incivilités auxquels nous devons faire face, causés par une minorité d'individus, quelque fois extérieurs à notre commune. Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de déchets, les déjections canines dans les espaces publics, les nuisances sonores, les stationnements indéliques, etc...Également, des dégradations volontaires sont parfois commises : détérioration de mobiliers urbains et de bâtiments communaux (tags), voir même vols de panneau de signalisation !!

Le coût pour la collectivité, et donc pour les contribuables, est loin d'être négligeable. Tant pour les habitants de Québriac que pour les visiteurs de passage, l'attrait de notre commune ne doit pas être contrarié par ces actes intolérables !

Bel été à vous, profitez de ces beaux jours de repos, bien mérités, avant de vous donner rendez-vous aux prochains temps-forts à la rentrée.

Le Maire, Marie-Madeleine Gamblin

MAIRIE 5, rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC - 02 99 68 03 52 - mairie.accueil@quebriac.fr

Ouverture de la Mairie Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h. Le vendredi de 8h30 à 12h / 14h à 17h. Le samedi (semaines impaires) de 8h30 à 12h. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie : www.quebriac.fr

Directeur de publication Marie-Madeleine GAMBLIN. Maquette et mise en page : Lunacom. Impression : ATIMCO Imp.



Comptes-rendus des Conseils municipaux 2022

Conseil Municipal du 28 Février 2022

- Assainissement collectif - Contrôle des branchements privés au réseau des eaux usées collectif en cas de vente immobilière : Décision de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecté intérieure des eaux usées ainsi que leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement. Il est précisé que ce contrôle sera opéré par la société Saur et que la prestation sera facturée directement au propriétaire qui vend son bien.
- Nomenclature budgétaire et comptable M57 : adoption du taux de fongibilité des crédits. Autorisation d'un taux de fongibilité dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- Servitude de passage tous usages sur une parcelle du domaine privé de la commune : Autorisation de la construction d'une servitude de passage tous usages (tréfonds et surface) sur la parcelle communale du domaine privé de la commune AH n° 32. Deux actes correspondants : la convention de servitude de passage de gaines et fluides et de canalisations de l'eau potable et des eaux usées et pluviales et la convention de servitude de passage.
- Finances : Débat sur le rapport des orientations budgétaires 2022. Le conseil municipal prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.
- Etude hydraulique secteur la ville hulin. Approbation de la proposition du bureau d'études DM'EAU d'un montant de 3 250.00 € H.T

Conseil Municipal du 28 mars 2022

- Finances. Approbation du compte de gestion 2021 du budget principal de la commune de Québriac et des budgets annexes (commerces de proximité, restaurant bar le Québriac, lotissement de la basse ville).
- Finances. Approbation du compte administratif 2021. Vote à l'unanimité
- Finances. Affectation des résultats 2021 du budget principal. Vote à l'unanimité pour l'affectation en réserves R 1068 en investissement d'un montant de 102 509.04€ et en report en fonctionnement R 002 d'un montant de 159 927.29€
- Finances. Approbation du compte de gestion 2021. Service Public d'Assainissement. Vote à l'unanimité.
- Finances. Approbation du compte administratif 2021. Service Public d'Assainissement. Vote à l'unanimité
- Finances. Affectation des résultats 2021 du budget du Service Public d'Assainissement. Vote à l'unanimité pour l'affectation en réserves R 1068 en investissement d'un montant de 10 000.00€ et en report en fonctionnement R 002 d'un montant de 53 051.58€

- Vote des taux de la fiscalité directe locale : fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2022. Fixation des taux d'imposition de la taxes foncières sur les propriétés bâties de 40 .85 % et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 42.11 %. Vote à l'unanimité.
- Approbations des budgets primitif 2022 (budget principal, budget annexe restaurant 2022, budget annexe commerces de proximité, budget du lotissement de la basse ville, du Service Public d'Assainissement). Adoption, par 17 voix Pour : du budget 2022.

Conseil Municipal du 30 mai 2022

- Avis de consultation du public « Installation classée pour la protection de l'environnement » création d'une unité de méthanisation – SAS Dominergie (Commune de Saint Domineuc). Avis du CM : 14 abstentions, 4 Pour et 0 Contre
- Avis de consultation du public « Installation classé pour la protection de l'environnement ». Augmentation des effectifs bovins laitiers. Gaec Melieg (Commune de Meillac). Avis du CM : 1 abstention et 17 Pour
- Déviation des poids lourds à Tinténiac. Avis des communes. Avis du CM : 17 Pour et 1 Contre
- Contentieux devant le Tribunal Administratif- Affaire Blandin- A l'unanimité, autorisation à Madame le Maire à ester en justice devant le TA et désignation Maître Jean-Franck Chatel pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.
- Marché de travaux- extension et rénovation du bâtiment de la mairie. Résiliation. Décision à l'unanimité de résilier les marchés de travaux de la rénovation et l'extension du bâtiment de la mairie.
- Vote des subventions et participations 2022. 4 élus ne prennent pas part au vote. Vote des subventions à 14 pour.
- Vie locale- Subvention exceptionnelle 2022 au profit de l'association Queb'rando. 4 élus ne prennent pas part au vote. Décision d'accorder, à 14 Pour, une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ au profit de l'association Queb'Rando.
- Vie locale-Subvention exceptionnelle 2022 au profit de l'association UNC. 4 élus ne prennent pas part au vote. Décision d'accorder, à 14 Pour, une subvention exceptionnelle d'un montant de 437€ au profit de l'association UNC.
- Bail de location d'un local communal- 34 rue de la liberté à Québriac. Décision à l'unanimité d'approuver les termes du bail de location consistant en la mise à disposition d'un local communal au profit de Monsieur Lilian LE GUEN, gérant de la SARL DOUCES SAVEURS CREOLES.

L'intégralité des comptes-rendus est visible sur le site internet :

www.quebriac.fr

rubrique **Vie communale**.

Et consultation en mairie



Le P'tit Plus

ALIMENTATION - PAINS & PATISSERIES

Karine Lebulanger

Pains - Pâtisseries
Alimentation - Gaz
Timbres - Photocopies
Livraison à domicile
34 rue de la Liberté
35190 Québriac

09 51 01 82 02 - 06 86 22 19 51
 leptitplusquebriac@free.fr
 Facebook : @leptitplusquebriac
 EURL au capital de 5000 € - SIRET 512 270 463 00015



EKO ETIK Matériaux

NÉGOCE - CONSEILS - ACCOMPAGNEMENT - LOCATION

SPÉCIALISTE DES ISOLANTS BIOSOURCES

MISAPOR

VERRE CELLULAIRE

L'isolation écologique sous dalle et radier
 Habitat basse énergie & Passif
 Compatible bâti ancien

Partenaire
 dép. 35



Z.A. DE ROLIN - 35190 QUEBRIAC
 contact@ekoetikmatériaux.com

06 811 06 501

www.ekoetikmatériaux.com



Boulangerie-Pâtisserie 100% BIO
 14 Place André Ferré. 35190 Tinténiac

Boutique ouverte
le mardi et vendredi
de 16h30 à 19h30
Et le samedi matin
de 8h à 13h

Fournisseurs des magasins bio, épiceries, collectivités, hôtels, restaurants etc ...

NOUVEAU !

→ **Commandes en ligne (Click & Collect)**
 (Priorité sur la file d'attente !)

→ **Livraisons à domicile et en entreprise**

www.lefournildefewen.com
tel: 06.32.29.92.47

Retrouvez aussi nos produits à l'épicerie
 « Le P'tit Plus » de Québriac le
 mercredi, vendredi et samedi.

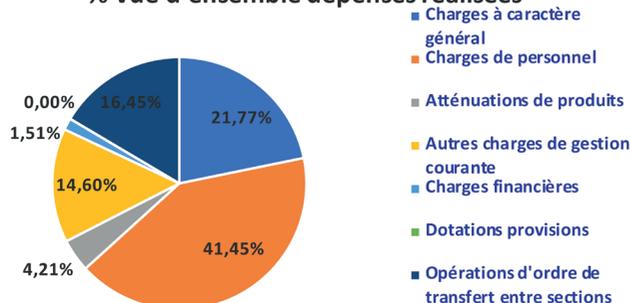


Le compte administratif 2021

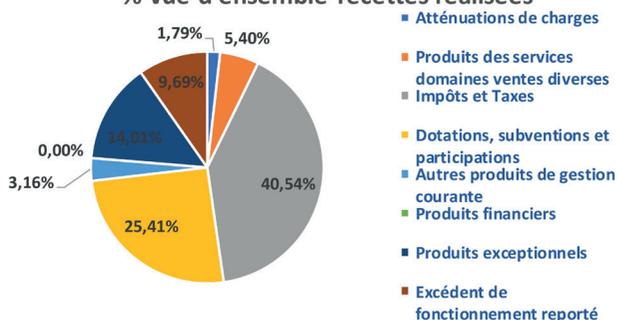
Le compte administratif fait apparaître, sur les sections de fonctionnement et d'investissement, les charges et les produits réels de l'année 2021. Le résultat (excédentaire) de la section de fonctionnement contribue, pour une partie, à financer les investissements. Il a reçu l'approbation du Conseil Municipal le 28 mars 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

% Vue d'ensemble dépenses réalisées



% Vue d'ensemble recettes réalisées



SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

Dépenses réalisées	Montant
Forêt communale	19 840,56 €
Investissement divers	45 669,11 €
Espace petite enfance	257 823,13 €
Bâtiment Mairie	13 114,66 €
Attributions de compensation (voirie + PLU)	21 948,00 €
Déficit d'investissement reporté	152 026,32 €
Taxe d'aménagement	1 817,78 €
Emprunt	319 928,49 €
Total Général	832 168,05 €

Recettes réalisées	Montant
Subventions (Etat, Caf, Département, Région)	199 809,00 €
Emprunt (espace petite enfance)	234 860,00 €
Immobilisations en cours	5 903,05 €
Dotations, fonds divers et réserves	178 502,86 €
Emprunt (avance de trésorerie)	200 140,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 782,10 €
Total Général	1 012 997,01 €

Fin d'exercice 2021, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 262 436,33 €. Il retrouve le niveau de 2019, après une année 2020 particulière. En investissement, les principales opérations en 2021 sont les travaux du multi-accueil, la poursuite du reboisement de la forêt et les divers travaux dont la voirie et le point incendie des Etanchets.

MIEL BOURDON
Miels & produits de la ruche

Découvrez mes produits

06 10 48 14 38

www.mielbourdon.com

Langouët

PLOMBERIE Quéré

La Vectais, 35190 QUÉBRIAC

RGE QUALIBAT

INSTALLATIONS SANITAIRES - CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - Neuf & Rénovation

06 69 47 61 61 02 99 45 54 02

plomberiequere@gmail.com

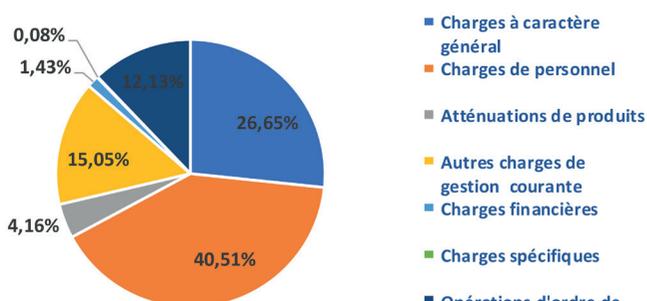


Le budget previsionnel 2022

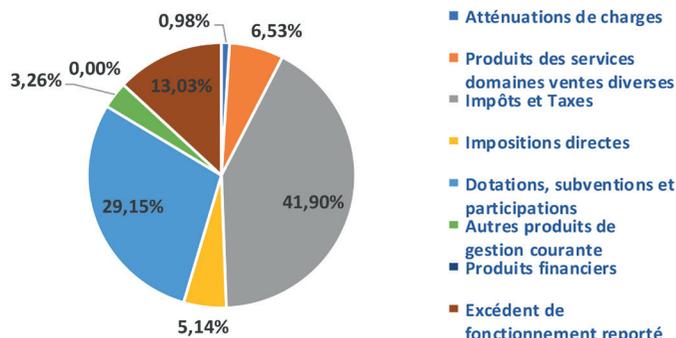
Le conseil municipal élabore, en début d'année, le budget prévisionnel avec une section de fonctionnement (dépenses courantes) et une section pour les investissements. Le budget de fonctionnement doit permettre de dégager un excédent qui servira à financer les investissements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

% Vue d'ensemble dépenses prévisionnelles



% Vue d'ensemble recettes prévisionnelles



SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

Dépenses prévisionnelles	Montant
Forêt communale	17 711,00 €
Investissement divers	78 358,00 €
Espace petite enfance	32 263,00 €
Bâtiment Mairie	370 000,00 €
Travaux rue de la basse ville	42 059,29 €
Attributions de compensation (voirie + PLU)	21 948,00 €
Taxe d'aménagement	11 000,00 €
Dépôts et cautionnements divers	500,00 €
Emprunt	130 000,00 €
Total Général	703 839,29 €

Recettes prévisionnelles	Montant
Subventions (Etat)	49 682,00 €
Emprunt (espace petite enfance)	133 300,00 €
Excédent d'investissement reporté	180 828,96 €
Virement de la section de fonctionnement	130 838,14 €
FCTVA	78 117,00 €
Taxe d'aménagement	10 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	102 509,04 €
Dépôts et cautionnements divers	500,00 €
Dotations amortissements	18 064,15 €
Total Général	703 839,29 €

En section de fonctionnement, le prévisionnel des charges à caractère général a été revu à la hausse considérant la hausse des coûts énergie et des achats en général. En section d'investissement, l'année 2022 verra la fin des investissements de l'espace petite enfance, la réalisation des études pluviales de voirie en lien avec le projet de lotissement de la Basse Ville, la mise en œuvre des travaux voirie prévus en agglomération et hors agglomération. Concernant la ligne budgétaire de 370 000 € « Travaux Mairie », le projet de rénovation de l'annexe de la mairie a été abandonné compte tenu de la forte hausse des coûts. Le contexte inflationniste actuel nous amène à être prudent dans nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

l'Arbre en Bois
Crêperie

Formule du jour le midi en semaine

L'Arbre en Bois vous accueille du mardi midi au samedi midi ainsi que le vendredi soir et le samedi soir.
Le dimanche, nous restons à votre disposition pour vos repas de famille ou autre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, pendant cette période difficile pour tous, ont continué à nous accompagner et nous ont permis de rester en activité malgré tout. Votre gentillesse nous a beaucoup touché.
Sophie et Athman

12, rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC - 02 23 22 04 50

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987
Menuisier - Ébéniste
Fabricant - Installateur
Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC
06 78 24 66 94
02 99 23 08 62
didierberhault@laposte.net

emgé - Saint-Malo



Les grandes orientations d'aménagement du nouveau quartier de la Basse Ville

La présentation du nouveau quartier « La Basse Ville », dans l'édition de juillet 2021, rappelait l'enjeu majeur du projet d'aménagement de ce site, à vocation principale d'habitat. Il rappelait également que l'aménagement de ce quartier (secteur de la basse ville pour la partie communale et le secteur de la ville hulin pour la partie privée) s'inscrit dans une même orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du plan local d'urbanisme communal en vigueur. L'ensemble est donc soumis aux conditions d'urbanisation résultant des prescriptions figurant à son règlement ainsi qu'à ces documents graphiques (périmètre d'étude, accès, zone tampon, zone humide...).

S'appuyant également sur les objectifs qualitatifs du cahier des charges de la commune de Québriac, le cabinet d'ingénierie entreprend l'étude d'aménagement pour permettre la construction d'un plan de composition, inscrit dans son environnement et paysage immédiat. En concertation avec les élus et les habitants riverains, le plan retenu de composition des projets découle d'un diagnostic et des objectifs d'aménagement afin de proposer un projet global cohérent, et répondant aux objectifs fixés par le PLU en matière de densité urbaine et de respect de l'environnement du site.

Le secteur de la « Ville Hulin », situé au Nord du chemin bocager communal, est un terrain privé d'une capacité d'environ 0,6 ha. Le secteur de la Basse Ville, situé au Sud du chemin bocager communal, est un terrain appartenant à la commune d'une capacité d'environ 1.5 ha.

Le projet propose donc la création de deux lotissements, l'un de 10 lots dans la partie Nord, l'autre de 34 lots dont 7 logements sociaux dans la partie Sud.

Ces deux lotissements auront des accès indépendants mais seront connectés par une voirie en sens unique descendant depuis la Ville Hulin vers la rue de la Basse Ville. Cette connexion viaire permettra de mieux répartir les flux véhicules sur l'ensemble du projet. Les voiries de desserte interne auront des gabarits réduits et des profils permettant le partage sécurisé de l'espace entre véhicules motorisés et piétons.

Au cœur de ces nouveaux quartiers, le chemin creux bocager est conservé, ainsi que la zone humide existante sur le site. Ces espaces sont connectés en liaisons douces au site de loisirs qui jouxte le futur quartier, permettant de relier de façon directe et sécurisée les terrains de sports, le multisport, la salle des fêtes, ainsi que les autres équipements, commerces et services situés le long de la rue de la Liberté.

L'organisation des constructions respecte la topographie naturelle du site. En particulier dans la partie Sud où la pente est la plus forte, le quartier s'organise en « courées », parallèlement aux courbes de niveau, permettant ainsi de créer de petites « unités d'habitations » de 6 à 10 logements. Ces courées en impasse pour les véhicules trouveront des continuités piétonnes avec le site sportif. Les stationnements visiteurs sont disposés à l'extérieur de ces courées de manière à limiter la place de la voiture dans ces espaces publics de



convivialité. Des arbres seront plantés en accompagnement des voies et des murets de pierre permettront d'identifier chaque entrée de courée en référence à l'architecture locale.

La gestion des eaux pluviales à l'échelle des deux secteurs a fait l'objet d'une étude complémentaire spécifique, qui a abouti à un projet de création d'un bassin d'orage sur les terrains communaux de loisirs, à proximité des salles de la Nouasse. Le dimensionnement de ce bassin a été étudié de manière à récupérer l'ensemble des eaux pluviales des deux futurs lotissements, en évitant tout risque d'engorgement des réseaux sur le long terme.

En séance du 27 Juin 2022, le conseil municipal a validé la convention de partenariat avec la communauté de communes afin de lancer l'étude d'aménagement de la rue de la Basse Ville. Cette réflexion s'inscrira également dans une démarche participative dont les riverains.



Les animations locales

Après cette très longue période sans manifestations et rencontres, nous avons retrouvé nos Québriacais toujours aussi dynamiques avec les différentes actions sur notre commune.

Rencontre de Quartier



Organiser des rencontres de quartier, de village est un objectif de mandat : Aller à la rencontre des Québriacais, au plus près de chez eux, permettre un moment de partage

convivial et de dialogue et laisser libre la parole au gré des thématiques abordées. Le début de mandat, en raison de la pandémie n'a pas été aisé pour permettre ces organisations. Le 27 avril 2022, il s'agissait de notre première rencontre, à Trémagouët, avec le village de la Pilais, la Tenue, le Pont Houitte. A cette occasion, Madame Typhaine Célestin a accueilli le groupe constitué d'habitants et d'élus. Lors de cette rencontre, de nombreuses thématiques ont été abordées dont le déploiement de la fibre, la vitesse dans nos villages, les actions en faveur de la jeunesse, l'animation de la vie locale et notamment la dynamique associative, l'action sociale et le repérage des personnes fragiles, etc... Ce moment a permis également de communiquer sur les projets de la municipalité, d'apporter des réponses ou à minima des informations en lien avec des problématiques particulières et enfin de favoriser les liens entre élus et habitants. Notre prochaine rencontre est déjà fixée au lundi 12 septembre vers un autre lieu. Un courrier sera déposé dans les boîtes aux lettres concernées.

Concours des Maisons Fleuries

Cette année, une petite équipe est passée visiter vos maisons et jardins pour le concours des maisons fleuries. Nous aurons l'occasion de vous retrouver pour la remise des prix.

La journée citoyenne

Une journée citoyenne est également à noter sur vos agendas le 24 septembre l'après-midi. Le principe est simple : le temps d'une journée, il est proposé de ramasser ensemble les déchets qui se trouvent dans la rue. Objectif ? Sensibiliser chacun à la propreté de la commune, ne pas jeter ses déchets, même les plus anodins, sur l'espace public.



Contribuons à avoir un cadre de vie propre et agréable, en adoptant des gestes citoyens et en respectant les lieux de vie. Le faire à plusieurs, c'est encore plus motivant et cela permet de partager un moment de convivialité autour d'une action concrète.

Dispositif argent de poche

Le dispositif argent de poche est reconduit pour la 9ème année il s'adresse aux jeunes de 16 à 17 ans nous accueillons pour le début juillet 10 jeunes de la commune tous bien motivés aux travaux que nous leurs confions.

Ecole de Rennes School of Business

Cette année encore, les étudiants de Rennes School of Business et plus particulièrement les étudiants du club Oxygen souhaitent réitérer l'expérience de la Color Pink Run à Québriac.



Cette course sera organisée le dimanche 9 octobre 2022 à partir de 12h. Elle a pour but de sensibiliser et de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. Elle rassemblera les étudiants de la ville de Rennes. Durant toute l'après-midi, des animations seront organisées : DJ, Fanfare, Pompom girls, Battle de danse, vente de crêpes... Pendant la course, de la poudre colorée sera projetée afin de rappeler la mobilisation qui unit les participants : la recherche contre le cancer. Des obstacles seront implantés sur le parcours afin de rendre la course unique et originale. Un village départ sera situé au départ de la course, où les associations de l'école et l'association La Ligue contre le Cancer seront présentes. La Ligue contre le Cancer remettra les prix aux gagnants et fera un discours dans le but d'informer les participants. N'hésitez pas à venir soutenir cette cause sur le village associatif ! Rendez-vous le 9 octobre ! Bien cordialement, Clarisse ABALLEA.

Verger du Poncel

N'oublions pas notre verger du Poncel pour la récolte des pommes et la fabrication de jus. Rendez-vous en d'octobre. Bel été à vous.





La commune de Québriac s'est dotée d'un nouveau défibrillateur

La Communauté de Communes Bretagne Romantique a procédé à la création d'un groupement de commandes, d'acquisitions et de maintenance de défibrillateurs pour les communes membres, désireuses de s'équiper de ce type d'appareils. Ce marché porte sur 4 années.

La commune de Québriac a répondu très favorablement à cette initiative pour acquérir un DAE (Défibrillateur Automatisés Externe). La société Pro-Defibcare, choisie pour ce marché, a procédé à l'installation de ce type d'appareil et nous a conseillé également pour son emplacement.

Le lieu choisi est le mur du vestiaire du terrain de football, côté rue de la Liberté, très facile d'accès. Pour rappel, le DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Il peut être utilisé sur place ou emporté en cas d'urgence. Très simple d'emploi, ce type d'appareil est également équipé d'électrodes pour enfants.

Le mardi 31 mai, l'entreprise Defib-Care a procédé à une formation du personnel communal, d'élus et de membres d'associations afin de mieux appréhender l'utilisation d'un défibrillateur.

La saviez-vous ? si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, vous devez appeler immédiatement le 15 (SAMU) pour donner l'alerte puis aller chercher le DAE. Chaque minute compte, alors agissez vite !



Des travaux de réfection



Mise en place de plants rue du Courtil Jamet par les agents techniques



Aménagements des parterres près de la crèche et de la cantine par l'entreprise Jourdan et les agents techniques



Travaux de réfection de peinture à la bibliothèque par l'entreprise Hervé

Les travaux de voirie hors agglomération

- Mise en place d'une buse traversante pour le pluvial au Grand-Bois
- Mise en place d'une buse traversante pour le pluvial aux Marzelles
- Pose d'un regard et remplacement d'une buse traversante pour le pluvial à Trémagouët
- Curage de fossés le long du chemin PDIPR à Launay



Réfection du passage piétons rue du Poncel avec retrait des pavés devenus dangereux par l'entreprise Even



Réfection du passage piétons surélevé rue de la Liberté près de l'école par l'entreprise Even

Les travaux de voirie en agglomération



Garde pêche particulier sur les étangs communaux

Un garde pêche agréé par les services de la Préfecture est missionné par la commune de Québriac pour la surveillance de droits de pêche. Il a pour mission de constater toutes les infractions touchant à la propriété prévue par le code pénal et qui portent atteinte aux étangs communaux des Etanchets et des Noës de la commune de Québriac. Son rôle est également d'être attentif à la prévention et à la protection de l'environnement.

Rappel : La pêche est autorisée dans les étangs communaux des Etanchets et des Noës du 19 mars 2022 au 11 décembre 2022. Les droits de pêche sont les suivants : ticket journalier 3 €, carte annuelle : 30 € en vente au bar Ô Grain de café et en mairie. Une carte gratuite peut être délivrée pour les jeunes de 12 à 16 ans domiciliés à Québriac.

L'inauguration de la crèche trampoline

Ce samedi 14 mai, la commune de Québriac a eu la joie d'inaugurer la crèche Trampoline, en présence de nombreux acteurs ayant contribué à la réussite du projet d'accueil de la petite enfance. Une cinquantaine de personnes nous a fait l'honneur de leur présence, notamment les Présidents du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, de la communauté de communes Bretagne Romantique, de la CAF d'Ille et Vilaine, du SIVU Anim'6, de l'ADMR de Tinténiac, Madame la Députée de notre circonscription, des élus départementaux, Maires, équipe municipale, agents et architecte. Un moment riche de rencontres et de partage qui a permis la découverte de locaux flambants neufs, parfaitement aménagés à l'accueil des tout-petits, des professionnelles et des parents, mais aussi de l'histoire et du déploiement du projet. Des témoignages :

Madame le Maire de Québriac : « Vous aurez compris notre satisfaction aujourd'hui de vous accueillir pour inaugurer la crèche Trampoline. Satisfaction car, ce projet nous tenait à cœur, la commune étant déjà très engagée, depuis de nombreuses années, en matière de soutien à la petite enfance... Enfin, je renouvelle mes remerciements à chacune et chacun de ceux qui ont participé à ce projet, à ceux qui l'animent et l'animeront au quotidien : les professionnelles mais aussi les enfants et les parents, présents et à venir qui vont désormais écrire l'histoire de ce multi-accueil Trampoline. »



Madame Châteaugiron, Présidente ADMR Tinténiac : « Aujourd'hui l'enjeu est de permettre aux parents de répondre à leur problématique de garde pour concilier leur vie privée et leur vie professionnelle, mais aussi d'accueillir

les parents en congé parental qui ont besoin de souffler, rencontrer d'autres parents pour ne pas se sentir isolés ainsi que des familles en situation de vulnérabilité autrement dit favoriser le lien social et la mixité sociale... ».

Et enfin ces quelques mots de Madame Régine Komokoli, Elue départementale, présente à l'inauguration :

« ...Je pense que les élus urbains feraient bien d'aller voir dans les secteurs plus ruraux s'il n'y a pas de bonnes idées à trouver. En rentrant, je me suis dit que j'allais creuser le sujet. En attendant, un bel équipement pour 18 enfants (+1 place en urgence) et qui contribue à l'attractivité de la commune située dans un territoire en bonne santé économique... »



Modalités de Fonctionnement de la salle annexe du Multi-accueil

La salle annexe du multi-accueil est un équipement municipal, adapté à l'accueil du public petite enfance, et permet ainsi le développement d'activités et animations d'associations ou partenaires institutionnels, dans le champ de la petite enfance. Le fonctionnement de la salle est défini selon la délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2022.

Utilisation :

- Location de la salle pour les activités professionnelles,
- Mise à disposition pour les associations petite enfance et partenaires institutionnels.

Tarifs :

- Forfait ½ journée : 40 € + forfait chauffage : 25 €
- Forfait journée : 80 € + forfait chauffage : 35 €

Chèque caution salle (500 €) et chèque caution ménage (90 €). Informations et réservations : Mairie. Contact : 02 99 68 03 52.



Laëtitia, une ancienne élève de Québriac au service des enfants de la cantine



Depuis septembre 2014, l'école de la Liberté dispose à nouveau d'une cuisine sur site, mise en place dans un restaurant scolaire construit en 2010. Depuis novembre 2021, C'est Laëtitia Ligneul- Robert, qui est chef de restauration (sur le remplacement d'Anne Claire Potier). Au quotidien, elle cuisine sur place des repas pour 120 enfants en moyenne et quelques adultes. Proposer des produits frais et locaux, développer le bio, introduire des menus végétariens, respecter la saisonnalité ; tout en garantissant un bon équilibre alimentaire ; telle est la mission de notre chef de Cuisine, Laëtitia

Laëtitia, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Laëtitia Ligneul-Robert, j'ai 49 ans, je suis maman de 2 enfants (une fille et un garçon) et j'habite Combourg.

Quel a été ton parcours professionnel ?

Je suis cuisinière depuis tout le temps (depuis 28 ans). J'ai commencé en cuisine traditionnelle dans plusieurs restaurants. D'abord à la Vieille Auberge à Hédé, où j'ai fait mon apprentissage puis au Homard Flambé à Rennes. Ensuite, je suis partie en Haute-Savoie pendant 10 ans, A mon retour, j'ai pris un restaurant à la Chapelle aux Filtzméens qui s'appelait l'Embarcadère que j'ai tenue pendant 4 ans à mon compte. Après cette expérience, je suis partie travailler à la Maison de Retraite Saint Anne de Tinténiac pendant 12 ans. J'ai aussi parallèlement été pompier volontaire pendant 10 ans. Après

un déménagement sur Bain de Bretagne, j'ai été chef de cuisine dans différents endroits, mais particulièrement des maisons de retraite. Mon dernier poste avant la cantine de Québriac, était pour Médiarest Compass, comme seconde de cuisine au CHP de Saint Grégoire, où je me plaisais vraiment très bien.

Alors pourquoi avoir postulé à Québriac dans un restaurant scolaire ?

J'ai appris qu'il y avait un poste à prendre. Je souhaitais me rapprocher de mon domicile car je venais d'arriver sur Combourg ; mais aussi parce que le poste était basé à Québriac auprès d'enfants.

Tu es une ancienne Québriacoise ?

Oui je suis une ancienne Québriacoise. Et j'ai aussi voulu postuler pour faire plaisir aux enfants de l'école de Québriac, parce que, ce que j'adore dans mon métier, c'est « faire plaisir » ; et en plus dans une école où je suis moi-même allée ; ça avait un sens pour moi ; et ça a été un déclic finalement. Je me revoie encore à la grille attendre papa et maman à la sortie de l'école. En quittant Saint Grégoire, je perdais des choses d'un côté, mais pouvoir revenir à Québriac, ça a été plus fort dans la balance pour postuler. En plus, mes parents ont tenu le garage de Rolin Robert et Bolival pendant 42 ans, donc ce n'est pas rien. Je connais Québriac !

Ton recul et ton ressenti sur le poste après ces quelques mois ?

Je suis au restaurant scolaire de Québriac depuis le 18 novembre 2021 et j'en suis ravie.

Pour moi, il n'y a aucun point noir. Il faut juste que je m'habitue à la population des enfants, car c'est complètement différent des publics d'avant (j'ai très peu travaillé dans les cantines auparavant). Ce qui est le plus difficile pour moi, c'est de suivre à la lettre le protocole en restauration collective qui peut imposer des choses que les enfants n'aiment pas ; alors il faut trouver le bon compromis et je m'adapte... et les enfants s'adaptent aussi. Cela fera bientôt 8 mois que je suis ici et c'est très bénéfique. Je suis entourée d'une très bonne équipe, qui m'a très bien intégrée. Ça roule ...C'est un poste qui me tient à cœur, j'aime beaucoup ce lien avec les enfants. Je suis vraiment très satisfaite d'avoir fait le pas, parce qu'au début je n'étais pas vraiment très sûre de moi.

Des choses à ajouter ?

Ce que je souhaite, c'est toujours évoluer dans mon travail et ma devise est la suivante « faire de mon mieux »





La sortie à Rennes

Le vendredi 3 décembre nous sommes allés à la salle Guy Ropartz voir le spectacle Diorama. Nous avons pu observer une petite exposition en attendant puis nous avons manipulé et regardé les décors de près.



Journée du 16 juin à l'asinerie «Histoires d'ânes» à la Bouexière

Au programme, visite de l'asinerie, pansage des ânes, traite des ânesses, dégustation du lait et petit tour en calèche...





Notre sortie à Bazouge la Pérouse

Le vendredi 10 décembre nous nous sommes rendus à la Galerie d'exposition de Bazouge la Pérouse. Nous avons pu observer des dessins et des tableaux construits à l'aide de robots réalisés par Julie Bonnaud et Fabien Leplae. Le thème de la nature est présent dans les œuvres.



Séances poney à Cardroc



Spectacle à l'école pour tous les élèves





Pour mieux connaître les acteurs de la vie locale Une démarche des élus au service de tous

La qualité de vie à Québriac est reconnue et de nombreux habitants de la commune se félicitent de s'y être installés. Ses commerçants ne le regrettent pas non plus, à l'instar de Fabiola Marinier, qui a ouvert son salon de coiffure voici 13 ans, de Michel Lebulanger qui propose ses services en matière de vente, dépannage et assistance en informatique depuis 24 ans et de Tiphaine Celestin créatrice de Kabuki Spa & Institut en 2012. L'Écho Québriacois poursuit ses rencontres avec les commerces, services, artisans, associations... Il souhaite faire mieux connaître la vie, le métier ou les actions de ces forces vives au sein de l'ambiance privilégiée de "village" qui perdure à Québriac. Au travers de ces témoignages, la municipalité entend illustrer son attachement à cette volonté partagée du développement social local et de la vie du territoire.

Les commerces de services de Québriac

H2C Informatique Services, vente et dépannage de matériels, consommables et logiciels



Fort d'une formation en informatique et automatisme, Michel Lebulanger intègre l'unité Canon Bretagne, à Liffré, en 1988. Il rejoint l'usine Sanden, à Tinténiac, huit ans plus tard et y deviendra cadre avant de la quitter en 2009 dans le cadre d'un plan social. « Intéressé par l'informatique », il crée son activité dans un local contigu à l'épicerie de proximité le P'tit Plus et la baptise des initiales de ses trois filles, H2C, auxquels il ajoute son offre : Informatique et Services.

« L'automatisme industriel utilise les mêmes composants que ceux d'un ordinateur », explique-t-il. De quoi faciliter le passage d'un métier à l'autre. Son activité de vente, assistance et dépannage concerne les trois principaux systèmes informatiques du marché : Windows, Mac et Linux.

Michel vend du matériel neuf - et parfois d'occasion - à des tarifs équivalents et « parfois un peu plus chers » que ceux des grandes surfaces, mais y ajoute des prestations supplémentaires de mise en route et de suivi. Toutefois, l'essentiel de son activité concerne « le dépannage de matériels et de logiciels, jusqu'au contrat de service pour des parcs de trois à quatre machines ». Ces services intéressent une clientèle âgée d'une quinzaine d'années à plus de 80 ans, dans un rayon d'environ 25 kilomètres.

Si l'activité d'H2C Informatique Services a atteint sa vitesse de croisière, elle fonctionne en dents de scie. Ce rythme aléatoire permet au technicien de travailler près de la moitié de son temps avec son épouse Karine qui gère le P'tit Plus, l'un et l'autre totalisant une moyenne de 60 heures de travail par semaine... L'un des intérêts du métier tient à ce que l'on « ne rencontre jamais le même problème ». Par contre, l'évolution

continue des matériels et des logiciels devient si rapide « qu'elle est un peu perturbante et nécessite de se former en permanence ». Un rien fataliste, il observe un phénomène peu compatible avec les préoccupations environnementales et le respect de la planète...

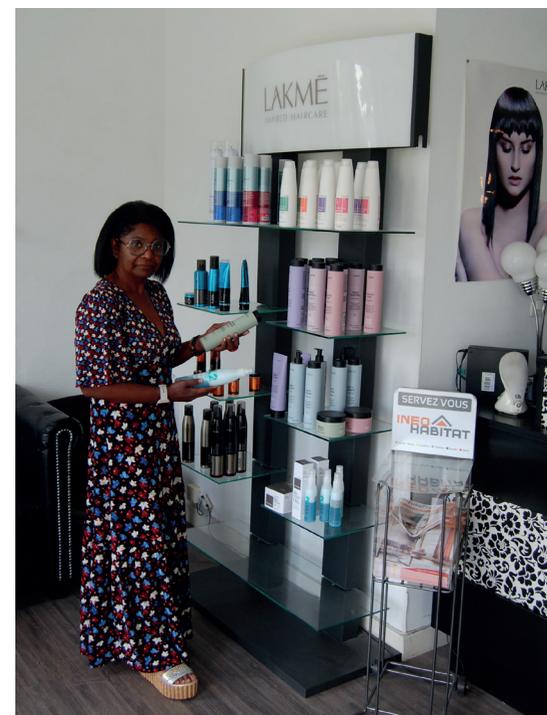
Résidant et travaillant à Québriac depuis déjà 24 ans, il se « trouve bien » dans cette commune où le dynamisme tient « aux animations des associations » et où il trouve un « bon équilibre entre les services » à la disposition des habitants, insistant sur la diversité des professionnels de santé que complète la proximité de Tinténiac. « Il y a un minimum de commerces qui permet de vivre sans trop de problèmes ». De conclure : « Québriac est un village agréable à vivre ! »

Ouverture du mardi au samedi : 8h-13h30 et 15h30-19h30 - 09 50 45 49 84.

Art et Style, salon de coiffure pour hommes, femmes et enfants « Ici, les gens prennent le temps de vivre »

Coupe, couleur, mèches, permanente, lissage, défrisage, forfait mariage, prestation "barbeur" (coupe, taille, rasage)... L'offre du salon de coiffure Art et Style est quasi illimitée. Titulaire d'un CAP et d'un BEP de coiffure, Fabiola Marinier travaille dans de grands salons rennais avant de rejoindre celui de Hédé. Cette

dernière expérience la conforte dans son idée de travailler avec une clientèle rurale et de créer son affaire à Québriac. « Je l'avais toujours voulu, pour le cadre de vie ! » Son installation en 2013 fait suite à « une étude de cas » qui se conclut positivement et révèle une population jeune, avec 40 ans de moyenne. Elle apprécie depuis lors de coiffer « des gens plus cool et qui prennent le temps de vivre ! »





Voilà à présent 9 ans qu'Art et Style reçoit, généralement sur rendez-vous – et parfois sans, quand il y a une place –, hommes, femmes et enfants « dans un cadre convivial, où l'on se sent un peu chez soi ». Au point que certaines habituées viennent seulement prendre un café...

La coiffeuse se déplace également au village du Courtil Noé et à l'Ehpad de Tinténiac. Ses journées sont bien remplies ; « je ne m'ennuie jamais » assure-t-elle. Sa clientèle vient en majorité de Québriac, mais aussi de Saint-Domineuc, Hédé ou Combourg. Et au-delà également, telles certaines Rennaises qui lui sont restées fidèles, ou cette Lavalloise qui vient une fois par mois au 13 rue de la Liberté... « Elle était étudiante quand je l'ai connue », souligne la coiffeuse.

Fabiola estime apporter un vrai service de proximité aux habitants de la commune. Il évite aux Québriacais du bourg de prendre leur voiture et permet aux parents d'envoyer leurs enfants seuls et de venir payer plus tard. La coiffeuse se plaît à travailler dans « un cadre de vie agréable et dans un bourg convivial. L'ambiance y est familiale, et la commune bouge bien par rapport à sa taille ».

Ouverture : 9h-12h et 14h-18h de mardi à jeudi - 9h-20h le vendredi - 8h-13h le samedi - 02 99 54 02 94.

Kabuki Spa & Institut, une offre de bien-être dans un écrin de verdure

Lové au cœur de Québriac, dans le village de Trémagouët, Kabuki Spa & Institut invite « à être en cohérence avec soi et à prendre soin de soi » explique Tiphaine Celestin, sa gérante et créatrice. Elle y propose des soins esthétiques (beauté et maquillage) et de bien-être comprenant trois salles de soins pour une large gamme de massages et un espace de soins par l'eau, avec piscine couverte chauffée à 30° et hammam. L'ensemble incite « à se recentrer et à se redonner de l'énergie, » ajoute-t-elle.

Implanté dans un havre de paix, au milieu des fleurs et des oiseaux, labellisé "Spas de France" depuis 2016, Kabuki se veut « cohérent » avec ses prestations : « Être à Québriac a un effet magique sur nos clients. » Et ce d'autant plus que de nombreux spas sont installés dans des zones commerciales, voire industrielles... L'établissement revendique également un

autre atout, sa « marque de fabrique » unique dans la région : « Un espace soins par l'eau privatif. » Il s'adresse aussi bien à une personne seule qu'à une famille ou un groupe d'amis. Il est notamment réservé à l'occasion d'un enterrement de vie de jeune fille et d'un anniversaire d'adultes ou d'enfants.

Cette situation d'exception compense largement le fait de ne pas avoir pignon sur rue. Le bouche-à-oreille suffit. Pour preuve, à l'aube de son dixième anniversaire, le listing du centre dépasse les 10 000 noms. Les clients des soins esthétiques viennent de communes environnantes et ceux qui se déplacent pour des soins de bien-être n'hésitent pas à faire jusqu'à une cinquantaine de kilomètres.

Le centre emploie sept personnes : sa gérante qui se partage entre la gestion administrative et « le travail en cabine », cinq praticiennes diplômées et une apprentie. Mal de l'époque, elle a le plus grand mal à remplacer cette dernière ou des CDI devant partir en congé maternité.

Les curieux s'interrogent sur le nom original du spa ! « Il a une consonance qui me correspond », explique Tiphaine. Le mot ayant deux sens, elle y voit un trait d'union entre son activité actuelle et la précédente. Il s'agit soit d'un genre théâtral japonais traditionnel, soit un pinceau de maquillage rond, large et épais formé de poils souples.

Intermittente du spectacle durant 15 ans, sa vie se complique avec deux enfants et un conjoint, Cyril alias Guizmo, guitariste et chanteur du groupe Tryo, également intermittent. Un accident du travail l'amène à changer d'activité. Le couple achète un corps de ferme délabré à Trémagouët et, en 2011, Tiphaine prépare un CAP d'esthéticienne puis une formation de praticienne spa l'année suivante. Elle crée Kabuki dans des locaux exigus et, en 2012, ouvre le centre actuel devenu l'une des composantes du domaine de Trémagouët.

L'entrepreneuse a le droit d'être « très contente et fière » de ce qu'elle a créé avec son mari. « Kabuki a été comme un bébé, avec ses joies et ses difficultés » assure-t-elle. Tiphaine Célestin estime vivre dans « une commune juste magnifique. C'est un confort exceptionnel ! » Elle y ajoute la proximité de la mer, la culture bretonne, une vie communautaire riche, « les associations actives et beaucoup de gens engagés. C'est vraiment une chance de vivre dans ce secteur... »





Un éducateur comportementaliste canin à Québriac !

Bénévole dans un club canin depuis 2014, Déborah a suivi la formation de Moniteur d'Éducation Canine MEC1 délivrée par la Société Centrale Canine. Spécialisée dans l'éducation des chiots, elle s'est ensuite investie dans la rééducation des chiens compliqués. En 2019, elle démarre une formation professionnelle pour se perfectionner. Aujourd'hui, elle est titulaire du diplôme d'État de Coach en Éducation et Comportement Canin. Elle participe aussi aux journées scientifiques organisées par Isabelle Vieira, vétérinaire comportementaliste renommée, à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Inscrite à la formation PECCRAM, elle souhaite animer des sessions d'éducation pour la prévention des accidents par morsure auprès des enfants de 4 à 12 ans.

Elle se déplace à domicile pour donner des conseils personnalisés, car chaque chien est unique, et les membres de chaque foyer également. Les chiens ont leur propre "langage des signes", Déborah transmet les bases de la communication canine à ses clients. Sa méthode est basée sur le respect des besoins éthologiques des chiens pour leur bien-être et donc pour l'équilibre du foyer.

Partenaire du club canin de Miniac-sous-Bécherel, elle assure des cours collectifs dans leur structure sécurisée.

Elle organise également des balades éducatives ludiques pour renforcer la relation homme-chien.

Vous avez besoin de conseils avec votre chien ? Contactez-la !

Déborah Coach Canin
<https://deborahcoachcanin.fr/>
 Facebook / Instagram
 Tel 06.07.23.27.11



Nouvel électricien

Originaire de Québriac, je suis électricien de formation et je viens de créer mon entreprise dans notre commune, mon domaine c'est l'électricité générale (Maison neuve, Rénovation, Dépannage, VMC, Domotique...).

Voici mes coordonnées, n'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.

Antony Biard
 24 rue du bois de Lorre
 35190 Québriac
 06.60.53.00.52

Antony Biard

24 rue du bois de lorre
35190 Quebriac

06 50 17 87 41

antonybiard.pro@gmail.com



Des noces de diamant pour Georgette et Georges Delahais

Samedi 28 mai 2022, Georgette et Georges, entourés de leur proches, étaient accueillis en mairie par Marie-Madeleine Gamblin, Maire de Québriac et Chantal Juhel, conseillère municipale, pour fêter leurs soixante années de mariage. Originaires de Québriac, c'est aussi dans cette commune qu'ils se sont unis le 14 avril 1962. Ils avaient alors 18 et 29 ans. Georges a passé sa vie professionnelle aux PTT, comme agent technique, à Fougères, puis à Paris et enfin à Rennes, avec la particularité d'être souvent en déplacement. Georgette, de son côté exerçait le métier de mécanicienne en couture à Emertex, puis avec l'arrivée des enfants, nourrice, et agent de restauration aux PTT. De leur union sont nés trois enfants. Aujourd'hui, ils ont 6 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

C'est à partir de 1989, date de la retraite de Georges, que les époux s'installent définitivement à Québriac. Parfaitement intégrés à la commune, tous les deux participent activement à la vie associative et locale, Georges, Président des Anciens Combattants pendant 39 ans, et Georgette, Présidente du Cercle d'Ille et Rance, pendant 12 ans. C'est depuis 1989, que Georgette s'investit au sein du service local liturgique de l'église de Québriac, un engagement qui lui tient à cœur !

En fin de cérémonie, et sous des applaudissements bien mérités, Georgette et Georges ont renouvelé leurs engagements et ont reçus des mains de Madame le Maire, la médaille de la commune, un diplôme et un bouquet de fleurs.



Les petits Princes et Princesses de la MAM

Nos petits Princes et Princesses se sont retrouvés après de jolies fêtes de fin d'année pour de nouvelles aventures et rencontres : Deux minis Princes et une mini Princesse sont venus rejoindre notre Royaume pour le bonheur des plus grands. Journées rythmées par nos activités bricolages sur les thèmes de l'Épiphanie, l'Hiver, la Chandeleur, le Carnaval, le Printemps, Pâques, les fêtes des Mamans et Papas, la fête de la Musique et l'Été.

Mais aussi par nos jeux dans le jardin, nos balades à pied et poussettes et nos sorties au Zoo de la Bourbansais et à l'aquarium de Saint-Malo. Nous avons fêté les anniversaires de Tristan (1an), d'Eliot et Mahée (2 ans) et Maxine (3 ans). Nous avons organisé une vente de gâteaux Bijou, qui nous a permis d'investir dans du matériel de motricité ainsi qu'un bac à sable, pour des heures de plaisir.

Enfin, pour terminer en beauté avant les grandes vacances, nous avons convié les familles pour notre 2ème apéro d'été.

Nous vous souhaitons à tous de très belles vacances et, avec un peu d'avance, une excellente rentrée scolaire à Maxine, Jules et Maria.





BIBLIOTHEQUE « JE, TU, LIS... »

14 rue de la liberté - 35190 - QUEBRIAC - Tel : 02 99 68 11 64 - Mail : jetulis@quebriac.fr

En période scolaire :

Mardi : 16h30 / 18h30

Mercredi : 10h00 / 12h00 – 15h00 / 17h00

Vendredi : 16h30 / 18h30

Samedi : 10h00 / 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Attention : du 12 juillet au 3 septembre ouverture uniquement les mercredis et samedis.

Fermeture estivale du 10 au 21 août 2022

Pensez à réserver vos documents sur bibliotheques.bretagneromantique.fr et venez les chercher dans votre bibliothèque. Nous vous rappelons que la bibliothèque est gratuite pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

A très bientôt, l'équipe de la bibliothèque.



Vie Intercommunale



Maison France Services

Accompagnement aux démarches numériques

En toute liberté, 5 ordinateurs sont mis à la disposition du public en accès libre sur les horaires d'ouverture de la Maison France Services. Vous pouvez également disposer d'un scanner et un casque sur demande. L'impression/photocopie est payante.

En étant accompagné, refaire sa carte grise, télécharger une attestation de la sécurité sociale, se déclarer auprès de la CAF de plus en plus de démarches se font désormais en ligne.

La Maison France Services propose des rendez-vous d'accompagnement numérique pour vous apporter un soutien si vous êtes peu ou pas initié à l'informatique. + d'infos : Tel : 02 23 16 45 45



Maison France Services

Nouvelles permanences de l'association Familles Rurales

Familles rurales informe, conseille et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation. Les bénévoles de l'association accompagnent les familles dans leurs litiges relevant du droit de la consommation et défendent, à tous les échelons, les intérêts collectifs et individuels des consommateurs. En premier lieu, l'association recherche toujours des solutions à l'amiable pour régler les litiges.

L'association vient de développer son offre d'accompagnement en Ille-et-Vilaine et propose désormais une permanence au sein de la Maison France services Cette permanence, gratuite, est tenue par deux bénévoles formés, le mercredi matin, de 9 h à 12 h. Les consommateurs sont donc maintenant accueillis chaque semaine à Combourg.

La Maison France Services, ce sont plus de 30 partenaires et permanence pour accompagner tous les habitants dans leurs problématiques du quotidien.

+ d'infos : <https://bretagneromantique.fr/les-partenaires/>

Tel : 02 23 16 45 45 ou maison-des-services@bretagneromantique.fr

Le déploiement de la fibre se poursuit

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire de Bretagne Romantique se poursuivent dans plusieurs communes. Aussi, les premières commercialisations de la phase 2 du projet Bretagne Très Haut Débit ont d'ores-et-déjà débuté à Québriac. Après plusieurs mois d'études et de travaux, le déploiement de la fibre optique est désormais achevé sur certains secteurs de la commune de Québriac, où des premiers logements sont d'ores et déjà raccordables, depuis le 2 février 2022. Les autres secteurs concernés par le déploiement seront desservis dans les prochains mois.

POUR SAVOIR SI VOTRE LOGEMENT EST ÉLIGIBLE :

La première étape consiste à le vérifier grâce au service disponible à l'adresse suivante : www.megalix.bretagne.bzh/carte-suivi-deploiements.

- Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;
- Si le logement est une habitation individuelle éligible : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

A Québriac, ce sont pour l'instant plus de 300 foyers, entreprises et site publics qui sont raccordables à la fibre optique. Ils pourront ainsi profiter de débits de connexion à Internet équivalents à ceux des métropoles et grandes agglomérations. Les travaux sur le reste de la commune, situés en phase 2 du projet sont également terminés. La commercialisation de plus de 500 prises se fera au fur et à mesure à partir de septembre. Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit. Le reste de la Communauté de communes est également concerné par des commercialisations à venir :

- Bonnemain, où plus de 300 prises devraient être commercialisées cet été
- Lourmais, plus de 150 prises seront commercialisées cet été
- Combourg, où plus de 500 prises devraient être commercialisées cet été

- Dingé, où plus de 400 prises devraient être commercialisées cet été
- Mesnil-Roch, où plus de 900 prises devraient être commercialisées à la fin de l'été

DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROJET BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

En dehors des agglomérations qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population. L'objectif est de raccorder 100% des Bretons à cette technologie d'ici la fin 2026.

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, il livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de Communes Bretagne Romantique.





JUILLET / AOÛT En Bretagne romantique

Navettes estivales Gratuites

Bougez Découvrez Vibrez

Bretagne romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

navettes.bretagneromantique.fr

Jeudi et vendredi

LIGNE 3	Départ	Retour
Dingé (Église)	13h35	18h20
Hédé-Bazouges (Mairie)	13h50	18h05
Tinténiac (MJC - Rue du Prieuré)	14h00	17h55
Québriac (Mairie)	14h05	17h50
St Domineuc (Église)	14h15	17h40
La Chapelle aux Filtzméens (Mairie)	14h20	17h35
Combourg (Bd du Mail - Foyer Municipal)	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

INFOS

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
- La Communauté de communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour le transport des usagers.
- Seules les personnes majeures sont autorisées à réserver les trajets.



La Ferme du Rocher

Vente directe

Boeuf, Veau, Agneau, Cochon
Merguez, Chipo, Steak haché, Terrine

QUÉBRIAC
06.71.04.78.64

MITOULIS IMMOBILIER

TRANSACTIONS



Eric MITOULIS
06 16 07 30 81 (7J/7)
mitoulisimmobilier@gmail.com
Estimation Gratuite (7J/7)

18, chemin La Ville-Es-Ray 35190 QUÉBRIAC
N° carte professionnelle CPI 3502 2016 000 011 434
Ass. RCP SAA n°103 165 800 SIREN 494 818 545

SARL ROUAULT

Travaux forestier et bois de chauffage

22, rue Docmaël
35190 TREVERIEN

06 85 44 44 01
sarlrrouault@outlook.fr

Commande bois de chauffage
02 99 45 60 67 / 06 07 94 14 01





Déploiement du boîtier « VOLTALIS »

VOLTALIS

Transition énergétique
Vers plus d'économies, d'énergies locales et... de sobriété

Voltalis : partenaire agréé de RTE (Réseau de Transport d'Électricité en France) recherche au minimum 600 foyers à équiper

5000 foyers sont concernés en Bretagne romantique



Qu'est-ce que c'est ?

Voltalis, c'est un petit boîtier plein de solutions

- > posé sur chaque radiateur pour :
 - Participer à une meilleure gestion du réseau électrique breton et éviter un black-out global !
 - Consommer un peu moins d'électricité en période de chauffe
 - Programmer ses équipements via une application mobile gratuite
- > qui permet de **réduire la pression de la demande en électricité en période de surconsommation énergétique**, sans créer de sensation d'inconfort dans les logements, en réalisant des microcoupures d'électricité
- > **gratuit de A à Z**, de l'installation au fonctionnement des boîtiers.



Comment ça fonctionne ?

1

Une intervention de 2-3 heures au domicile des habitants volontaires par des techniciens Voltalis

2

RTE identifie les moments critiques en termes de distribution d'électricité

3

RTE transmet les informations à Voltalis (Plateforme à Paris)

4

Voltalis programme ses microcoupures en les répartissant auprès des foyers français équipés



Qui peut être volontaire ?

Toutes les personnes vivant dans une habitation chauffée au tout électrique.



Le résultat

L'approvisionnement en électricité est maîtrisé, le recours à des centrales thermiques d'appoint, génératrices de gaz à effet de serre, n'est plus nécessaire



+ d'infos : m.chesnais@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement dans les logements chauffés à l'électricité. Raccordé aux radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants. Ce boîtier offre également la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage en toute simplicité selon ses habitudes de vie, via une application dédiée, 100% gratuite elle-aussi.

Comment cela se passe ?

Pour plus d'informations ou pour prendre le rendez-vous d'installation de votre boîtier, les conseillers seront présents sur notre commune prochainement. N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions.

Vous pouvez également contacter dès à présent Voltalis au 02 44 19 84 62 ou à bretagne-romantique@voltalis.com.



Mesure de protection des espaces boisés

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et en attendant sa finalisation, les élus de la Communauté de communes Bretagne romantique, conscients de l'importance de préserver les espaces boisés de leur territoire, ont pris une délibération obligeant au dépôt d'une déclaration préalable les coupes et abattages d'arbres isolés, haies, réseaux de haies et de plantation d'alignements.

MESURES de PROTECTION du BOCAGE

Effets de la délibération du 24/02/2022
Obligation de dépôt d'une DP pour les coupes et abattages d'arbres isolés, haies, réseaux de haies et de plantation d'alignements

Je suis **habitant**
Quel impact pour moi ?

Vous devez déclarer en mairie toutes coupes d'arbres sur votre terrain.

Quels arbres sont concernés ?

TOUS les arbres et espaces boisés, où qu'ils soient, sont concernés par cette délibération, sauf s'ils constituent une menace ou un danger, ou s'ils font l'objet d'une exception (soumis au régime forestier, plan simple de gestion, autorisation par arrêté préfectoral)

Comment se passe la procédure de déclaration préalable aux abattages d'arbres ?

- 1- Une déclaration préalable doit être déposée en mairie
- 2- Le maire a un mois pour instruire votre dossier et prendre un arrêté
- 3- L'arrêté doit être affiché durant 2 mois avant coupe sur le terrain où se situe l'arbre que vous souhaitez abattre

Déclaration Préalable

Et si je ne fais pas de déclaration préalable, qu'est-ce que je risque ?

Le maire peut décider d'engager une procédure judiciaire pour non respect du Code de l'Urbanisme en saisissant le procureur de la République
A l'issue de la procédure, le juge peut vous infliger une amende allant de 200€ à 300 000€ (de l'article L480-4 du Code de l'Urbanisme).



L'Accueil des Nouveaux Québriacois

Vous venez de vous installer récemment sur la commune, et/ou vous venez d'être parents d'un bébé né depuis octobre 2021. Les membres du CCAS et l'équipe municipale seront heureux de faire votre connaissance lors d'un évènement festif qui se déroulera le **samedi 3 décembre 2022 à 11h à la salle de la Nouasse**. En attente des modalités d'inscriptions à venir, prenez déjà note de ce moment de partage et d'échange. [Informations auprès de la Mairie : 02 99 68 03 52](#)



Une chasse aux œufs au Poulailier du Courtil Noé

Le village du Courtil Noé et le groupe Poulailier ont créé l'évènement samedi 9 avril 2022 en organisant une chasse aux œufs. Petits et grands ont joué le jeu pour remplir les paniers. Un pot convivial a clôturé la matinée avec le plaisir de se retrouver et de partager avec les habitants du village un bon moment.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe Poulailier, merci de contacter **Joseph 06 49 34 16 25** ou **Maryse 06 78 65 78 91**

Ouverture d'un atelier numérique à Québriac

A partir de septembre 2022, nous mettons en place un atelier d'aide à l'usage des outils numériques. Celui-ci aura lieu une fois par mois, le samedi matin de 10H à 12H, salle Noélys située au Village du Courtil Noé. Vous rencontrez des difficultés avec votre matériel informatique, téléphone portable, votre tablette, vos logiciels, ... nous pouvons vous aider. [Contactez la Mairie pour vous inscrire et connaître la date de septembre. Ne tardez pas, les places seront limitées pour chaque séance !](#)

Nous recherchons également des formateurs-bénévoles, qui ont la fibre numérique et souhaitent transmettre leur savoir. Vous avez un peu de temps à offrir, faites-vous connaître auprès de la mairie. Nous vous recontacterons. Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre groupe. [Contact : 02 99 68 03 52 \(mairie\)](#)

Plan canicule 2022

L'été arrive et le risque de canicule aussi !

Le Centre Communal d'Action Social de Québriac réactive le «Plan canicule» pour l'été 2022. Il permet aux personnes âgées, en situation de handicap, isolées et/ou de santé fragile, de s'inscrire sur la base du volontariat, sur un registre confidentiel, tenu et conservé par l' élu en charge de l'action sociale. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet, les services de secours peuvent intervenir auprès des personnes ainsi repérées.

En complément de cet outil, le CCAS de Québriac a mis en place, depuis 2019, une solidarité qui va au-delà des obligations légales ; le dispositif des «Veilleurs-Bénévoles». Ce dispositif composé de bénévoles de la commune assure des contacts téléphoniques ou des visites de courtoisie régulières auprès des personnes isolées, fragiles et qui peuvent souffrir de solitude.

Pour bénéficier de ce dispositif, il est nécessaire de s'inscrire (fiche d'inscription disponibles auprès des élus de l'action sociale). Pour tous besoins d'aide ou de renseignements complémentaires, pour vous ou un de vos proches, le CCAS reste à votre disposition.

Contact de la mairie ; [02 99 68 03 52](tel:0299680352).



Vos numéros d'urgence :

Urgences : 15

Pompiers : 18 (112 à partir d'un portable)

Votre médecin :

Numéro national canicule (9h-19h) : 0 800 06 66 66



Ukraine : Un bel élan de solidarité à Québriac

À Québriac l'entraide et le partage ne sont pas des mots vides de sens. Les Québriacais l'ont une fois de plus prouvé lors de l'appel aux dons pour l'Ukraine. Dans le cadre d'une démarche commune avec l'association des Maires de France et de la Protection Civile, suite au souhait de Madame le Maire, un groupe de bénévoles « super investis » a répondu présent, et en une journée a organisé la collecte de produits d'hygiène, de matériel de secours et de logistique dans le local annexe de la mairie le 11 Mars. Puis un roulement s'est établi afin d'offrir à la population un large choix d'horaires sur la semaine suivante. À l'issue de la collecte nous avons pu



dans un premier temps, acheminer le volume d'un demi-camion à la plate-forme de la Protection Civile de Betton. Puis à leur demande et au vu de l'encombrement et de la difficulté à transporter les dons recueillis, c'est vers la plateforme de La Croix Rouge de Rennes que nous nous sommes tournés pour le dernier chargement. Merci à tous les généreux donateurs, aux bénévoles et au chauffeur. N'oublions pas la population Ukrainienne toujours victime, et qui malheureusement continue à souffrir. Ils ont toujours besoin de nous. Il est toujours possible d'adresser des dons financiers par virement bancaire par l'intermédiaire de la Protection Civile : <https://don.protection-civile.org/soutenir>. Également, le site Pour l'Ukraine est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France : bénévolat associatif, don aux ONG, proposition de logement. A ce titre, les hôtes volontaires peuvent s'inscrire directement sur ce portail. Les logements seront qualifiés par les services de l'Etat pour s'assurer que les conditions d'accueil sont dignes. Ensemble, nos pensées vont vers le peuple Ukrainien.

Etonnant Voyage



Le 1er Juin 2022, La Marche des Solidarités, Etonnant Voyage entre Rennes et Saint Malo faisait étape à Saint -Domineuc. L'association Québriac Migrants Solidarité (QMS) organisait l'accueil des marcheurs et de tous les soutiens venus les rencontrer au milieu de cette marche de 9 jours. L'étape de St Domineuc a été un succès. Près de 300 personnes ont joué, lu, diné, chanté, dansé, applaudi et écouté des témoignages pendant la soirée. A voir les visages réjouis et la bonne ambiance, les militants et bénévoles étaient récompensés. Cette marche est bien reçue partout où elle est passée, avec un très bon écho médiatique.

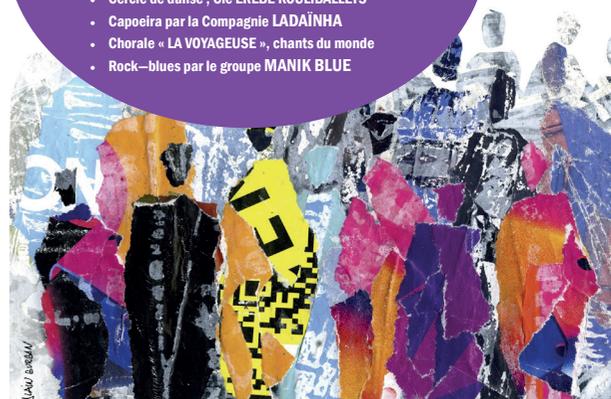
Des voisins, des sympathisants, des commerçants, des communes, d'autres associations ont donné un coup de main pour contribuer à cette soirée montrant qu'ils sont prêts à la solidarité pour peu qu'on les sollicite. Pour poursuivre cette belle initiative, QMS travaillera à élargir en Bretagne Romantique l'association Territoires accueillants d'Ille et Vilaine. Réunissant des élus, des associations, des entreprises, des bénévoles, elle vise à permettre à des exilés de s'insérer dans nos communes rurales. Ces personnes apportent leur jeunesse, leur dynamisme. Elles peuvent travailler, elles mettent leurs enfants à l'école, elles peuvent aider. Nous pouvons les aider à s'insérer par le logement, le travail, la langue. Elles permettent de tisser des liens de solidarité et de convivialité.

L'association Québriac Migrants Solidarité accueille la marche solidaire

La précarité n'est pas l'identité de celles et ceux qui la vivent : l'Étonnant Voyage c'est le rêve d'un monde possible de fraternité et de belle humanité au-delà de toutes frontières.



- À partir de 16H30:
 - Jeux surdimensionnés de la ludothèque « AU BOIS DES LUDES »
 - Ateliers clown par la compagnie « LES IMAGINEZ », pour les enfants à partir de 8 ans
 - Coin lecture
- De 18H30 à 19H30
 - Lecture poésie du Cabinet photographique
 - Lecture suivie du « Voyage d'Amadou »
- À partir de 19H30
 - Cercle de danse, Cie EREBE KOULIBALLETS
 - Capoeira par la Compagnie LADAÏNHA
 - Chorale « LA VOYAGEUSE », chants du monde
 - Rock-blues par le groupe MANIK BLUE





Village du Courtil Noë

Les temps forts et conviviaux ont bel et bien repris au Village du Courtil Noë !

Une soirée musicale

Habitants, bénévoles, musiciens et chanteurs ont partagé un moment festif au son des accordéons. Les chants marins ont bercé cette soirée agrémentée d'un apéritif dinatoire préparé avec soin par les participants. Ce fut un des premiers événements empreint de chaleur après cette longue période de restrictions sanitaires. Le groupe s'est aussi pris au jeu du lieu et du public. La danse a ponctué cette belle soirée aux portes de l'été. De très beaux souvenirs pour tous.



Après-midis récréatifs

Les temps de jeux avec la ludothèque Au Bois des Ludes ont également repris. Le CCAS de Québriac organise une fois par mois un après-midi récréatif pour tous les joueurs, jeunes et moins jeunes de Québriac, qui souhaitent passer un agréable moment de détente et de découverte. Des jeux d'adresse, de mémoire, de calcul, de logique... pour tous les goûts. En somme, le simple plaisir du jeu et l'envie d'échanger en toute convivialité. Nous ponctuons ce temps ludique par un goûter.

Rendez-vous le jeudi 8 septembre de 14h30 à 16h30 au Village du Courtil Noë. Gratuit et sans inscription.



CHAUFFE-CITRON
ÉNIGMES, QUESTIONS DE CURIOSITÉ,
JEUX DE RÉFLEXION...

1h
pour découvrir
ensemble
un sujet mystère

Lundi de 14h30 à 15h30
Tous les 15 jours

Jeu « Chauffe-citron »

C'est un temps de jeu mêlant énigmes, questions de culture générale, jeux de réflexion... Un rendez-vous incontournable, qui permet de découvrir ensemble un sujet mystère. Cette action a lieu durant une heure tous les quinze jours. Elle est gratuite et ouverte à tous, aucun prérequis n'est nécessaire. Alors n'hésitez plus, venez aiguïser votre curiosité ! Rendez-vous au Village du Courtil Noë de 14h30 à 15h30 : Lundi 25 juillet, Lundi 22 août, Lundi 5 septembre, Lundi 19 septembre, Lundi 3 octobre, Lundi 17 octobre, Lundi 31 octobre, Lundi 14 novembre, Lundi 28 novembre, Lundi 12 décembre. Chaque rencontre est différente, vous pouvez venir lorsque vous le souhaitez. Gratuit et sans inscription.

Nouvelle activité à QUEBRIAC
Salle NoëLys - Village du Courtil Noë
Ce temps de jeu divertissant et convivial
est gratuit et ouvert à tous

Le Village du Courtil Noë, c'est avant tout des moments de convivialité, des temps partagés, de la solidarité et surtout la liberté de faire et d'être chez soi. Les maisons y sont adaptées pour les personnes de plus de 65 ans, souhaitant vivre au cœur du bourg, à proximité des services et dans un environnement accueillant, sécurisant et chaleureux. Pour toute demande d'information, contactez Julie au 06 74 77 94 28 ou village.courtillnoe@quebriac.fr



Repas du CCAS

Le traditionnel repas du CCAS, pour les personnes de la commune de plus de 68 ans et leur conjoint, aura lieu le dimanche 23 octobre 2022. Prenez bien note... A très bientôt.



ACPG/CATM Veuves et citoyens de la paix

Après deux ans d'attente, plus de 80 convives ont partagés un bon moment. La journée avait commencée par l'inauguration, de la nouvelle plaque sur le monument aux morts, qui cite les noms des cinq Québécois morts pendant la guerre de 1870-71. Les familles et les descendants étaient présents, et ont déposées des gerbes de fleurs. La cérémonie s'est poursuivie par la fête de la victoire du 8 mai, avec la participation des enfants de la commune et de deux pompiers. Après un recueillement sur la tombe des poilus de 14-18, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



Il y a 80 ans...

Le maréchal Claude Auchinleck déclara le 12 juin 1942, à propos de Bir Hakeim : « Les Nations unies se doivent d'être remplies d'admiration et de reconnaissance, à l'égard de ces troupes françaises et de leur vaillant général Kœnig. La bataille de Bir Hakeim, du nom d'un point d'eau désaffecté au milieu du désert de Libye, au sud de Tobrouk, est une bataille de la Seconde Guerre mondiale, qui s'est déroulée du 27 mai au 11 juin 1942 durant la guerre du désert. Pendant ces seize jours, la 1^{ère} brigade française libre (future 1^{ère} division française libre) du général Kœnig résiste aux attaques des armées motorisées italiennes et allemandes (le Deutsches Afrikakorps), plus nombreuses, commandées par le général Erwin Rommel. Le répit ainsi gagné par les Français libres permet aux Britanniques, alors en mauvaise posture, de se replier, puis de remporter une victoire stratégique lors de la première bataille d'El Alamein en juillet 1942. Le bilan français de ces combats est de 140 tués, 130 blessés et 763 disparus (dont environ 600 prisonniers), très inférieur à celui infligé à l'ennemi (3 300 hommes ont été tués, blessés ou ont disparu) Bir Hakeim est la première contribution militaire importante des Forces françaises libres. Elle est pour beaucoup dans la reconnaissance politique par les Alliés du Comité national de la France combattante.

ACCA

L'ACCA de Québriac remercie ses adhérents pour cette année pleine de belles journées de chasse et d'actions menées sur ce beau territoire qui nous est attribué. Les 3 premières battues auront lieu le 15 août, le 27 août et le 10 septembre avec un point de rendez-vous place de l'église à 6h00. Le Ball Trap aura lieu le 3 et 4 septembre dans les Landes chemin de Ponçonnette comme l'année dernière. Un grand merci aux bénévoles de plus en plus nombreux ainsi qu'à la municipalité pour son engagement et son temps consacré. Un marché de producteurs locaux sera présent le dimanche 4 septembre pour faire découvrir notre gastronomie locale. Une équipe de sonneurs sera également présente le dimanche midi afin de permettre aux spectateurs d'apprécier cette musique autour d'un croustillant jambon à la broche au feu de bois.

Le Président Michel JOSSE et le bureau vous attendent ce week-end là pour partager de bons moments qui grâce à vous font perpétuer ces fêtes d'antan.

ECM Virade de l'espoir 2022 : oui, mais...

Après la « pause » obligatoire de 2020, la Virade de l'espoir va faire son retour en 2022, mais sous une forme différente. Afin de limiter au maximum les risques de contagion liés aux rassemblements festifs, nous avons décidé de réduire notre activité cette année à une « simple » balade moto, ainsi qu'un repas à emporter. Nous espérons bien sur pouvoir revenir à une formule plus complète en 2024. Malgré les difficultés de cette période, nous souhaitons poursuivre le combat auprès des jeunes atteints de mucoviscidose. Les progrès spectaculaires de ces dernières années ont permis la mise sur le marché de plusieurs nouveaux médicaments, parfois très efficaces. Malheureusement, tous les patients ne peuvent pas en bénéficier et aujourd'hui encore, la mucoviscidose tue.



Club du 3^e âge

Le club de Québriac se maintient toujours avec 56 adhérents pour 2022. Comme d'habitude le mardi c'est belote avec quelques joueurs et aux beaux jours la pétanque... par contre la marche est en grande diminution comme les concours de belote. Nous nous sommes rassemblés le 21 juin pour notre traditionnel pique-nique.



Cercle d'Ille-et-Rance

L'année s'est terminée fin juin pour les cours loisirs enfants, adolescents et adultes. Nous espérons vous retrouver en septembre, la date de reprise sera déterminée ultérieurement. Cependant, le groupe scénique poursuit son aventure cet été. Après une jolie prestation du groupe adolescents lors de la fête de Bretagne à Sens de Bretagne, le groupe scénique adultes est heureux de vous retrouver lors de prochaines festivités et vous présentera son nouveau spectacle.

Date à retenir :

- Le mercredi 13 juillet au parc du Thabor à Rennes
- Le dimanche 31 juillet à Dol de Bretagne, fête de la Saint-Samson
- Le dimanche 7 août comice agricole de Guipel
- Le dimanche 28 août, Kemen tu la Baule.

D'autres dates, notamment la fête des châtaignes, vous seront communiquées ultérieurement.

Nous espérons, chers Québriacais, vous rencontrer cet été, afin de soutenir la culture et les danses traditionnelles bretonnes.

Cordialement

Fabienne Locu secrétaire pour le cercle Ille et Rance.



ES Québriac

Début mai nous avons appris avec tristesse la disparition de Yves ancien dirigeant et ancien président du club un hommage lui a été rendu lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 mai et lors des derniers matchs des équipes seniors le dimanche 23. L'équipe seniors a fini le championnat D 4 à une 5ème place, très belle saison de notre équipe B qui finit 2ème à un point du vainqueur du championnat de D5. Pour la section féminine les équipes en entente avec le FCTSD l'équipe à 11 finit à une 5ème place. Quant à l'équipe de foot à 7, elle finit le championnat à une 6ème place. Pour la section jeunes participation très régulière des joueurs à l'entraînement et aux plateaux bravo à eux et à leurs dirigeants. Le club est toujours à la recherche de joueurs, joueuses dès l'âge de 6 ans jusqu'en vétéran, dirigeants, bénévoles, arbitres et de sponsors n'hésitez pas à contacter le secrétariat du club au 06 68 48 84 62 un grand merci à vous tous pour soutenir ES Québriac. Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances. Le bureau.





Des journées du patrimoine en 2022

Lors des journées du patrimoine qui se dérouleront les samedi 17 et dimanche 18 septembre prochain, Bernard Arribard qui publie régulièrement des articles dans la revue municipale, sera présent pour vous commenter les grandes périodes qui ont marqué l'histoire de notre commune, l'ascension de la famille seigneuriale De Québriac puis les familles de Guémadeuc, de Francheville, Dubois de Hautbreil, l'ancien château féodal, et les événements qui amenèrent à son démantèlement en 1599, mais également l'évolution du bourg et de son église Saint-Pierre et Saint-Paul édifiée à partir de la fin du 12ème siècle. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués sur le déroulement de cette manifestation qui débutera sur le parvis devant l'entrée principale de l'église.

L'entente Québriacoise redémarre

Après deux années d'inactivité l'entente québriacoise a élu un nouveau bureau, tous sont des membres d'associations de Québriac. Nous n'avons pas pu organiser la fête de la musique car le temps entre l'élection du bureau et la fête de la musique était trop juste mais de nouveaux projets sont en cours d'élaboration, concours de pêche etc... la date à retenir, la fête des associations de Québriac qui aura lieu le samedi 17 septembre 2022 ; nous serons heureux de vous accueillir pour que les associations de Québriac vous présentent leurs différentes activités. Si vous souhaitez suivre l'activité de notre association nous sommes dorénavant présents sur le réseau www.facebook.com/EntenteQuebriacoise. Mail : ententequebriacoise@gmail.com.

Les membres du bureau

Queb' Rando

Allier la découverte des chemins de la commune et la rencontre avec des agriculteurs/trices qui façonnent nos paysages... L'idée a séduit plus de 55 personnes réunies le dimanche 3 avril 2022 pour une boucle de 10 km.

Sous un soleil radieux et un froid piquant, le groupe a fait une première halte, au GAEC de la Ville Audierno, accueilli par Joseph, Rémi, Marie Paule et Soazig, les 4 associés de cette ferme laitière familiale, récemment convertie à l'agriculture biologique, vend son lait en bio depuis 2020. La ferme compte aujourd'hui 110 vaches et 138 ha. Les randonneurs ont pu découvrir toute la diversité de ce métier, où il faut savoir tout faire : éleveur, gestionnaire, comptable, mécanicien, suivi des cultures, vétérinaire,... Le groupe a pu aussi découvrir l'élevage des veaux avec les mères nourrices que l'on a pu voir gambader lors de la randonnée près de la ferme. Pour terminer la visite, nous avons pu déguster un chocolat chaud avec le lait de la traite du matin. L'occasion d'échanger aussi sur la crise du lait bio et la fixation du prix du lait par les coopératives où l'enjeu est fort pour pouvoir soutenir la filière en maintenant la consommation en bio. Le groupe a ensuite pu rejoindre la ferme du Rocher en passant par les jolis chemins qui mène à la Tour, du côté de Rochetaïn, pour le déjeuner, accueilli par Christophe et Caroline sous un soleil radieux avec une dégustation de rillettes et terrines de moutons pour nous mettre en bouche avant la visite.

Avec les moutons, cette ferme permet d'entretenir toute une zone de prairies et de landes, qui offre un paysage très propice à la randonnée. La ferme est diversifiée : 600 moutons vendéens, 20 vaches Aubrac et des cochons de Bayeux. Les agriculteurs sont très attachés à la gestion de l'herbe, l'autonomie en alimentation, et au lien avec les habitants. Un magasin est ouvert sur la ferme le vendredi de 17h30 à 19h où on peut trouver leur viande au détail ou des colis sur commande et depuis peu des produits d'autres agriculteurs du coin (tisanes, légumes, huile, glace, fromage, miel, pâtes, bières...).



Pour les enfants, quel plaisir de voir les petits agneaux dans la bergerie et de donner à manger aux cochons ! Ce circuit a été préparé conjointement entre Queb'Rando, la commune de Québriac, la ferme du Rocher et le GAEC de la Ville Audierno. L'enjeu pour la municipalité est de faire plus de lien et de rencontre entre les agriculteurs/trices et les habitants afin de mieux comprendre la réalité du métier et l'impact de l'agriculture sur notre cadre de vie. C'est un maillon essentiel pour nos paysages, notre alimentation, et la vie de nos campagnes. La commune de Québriac a la chance d'avoir une agriculture très diversifiée et dynamique sur sa commune.

Rendez-vous à la rentrée pour notre fête annuelle qui aura lieu le Dimanche 11 septembre 2022. Nous pourrons à cette occasion vous faire découvrir de nouveaux chemins.

Pour nous rejoindre, vous pouvez adhérer via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/queb-rando> ou nous retrouver lors de nos sessions mensuelles de nettoyage des chemins. Suivez toutes nos actualités sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/assoquebrando>



Trail du clocher tors

En douceur et dans la bonne humeur... La sixième édition du trail du clocher tors s'est déroulée le dimanche 22 mai, une édition sous le soleil avec un peu plus de 620 participants contre 977 en 2020. Nous constatons comme beaucoup d'autres épreuves sportives une diminution sensible du nombre d'inscrits même s'il est difficile pour nous de comparer aux précédentes éditions habituellement programmées au mois de janvier. Les trailers semblent préférer la boue et le froid... Par contre, nous avons pu toujours compter sur une forte mobilisation des bénévoles. 99 étaient encore présents et leur bonne humeur toujours saluée par les participants. Le tissu associatif est et reste une force de Québriac. Nous avons pu compter sur la mobilisation de nombreuses associations pour le prêt de matériel (APE, Foot, Chasse...) ou l'entraide comme Queb Rando avec le nettoyage de nombreux chemins. Notre prochaine édition est planifiée le dimanche 22 janvier 2023. Pour les nouveaux arrivants sur Québriac, n'hésitez pas à nous rejoindre et participer à cet événement communal et festif. Les photos sont disponibles sur notre site Web www.trailduclochertors.fr
Bel été à vous tous et merci encore, l'association Le Ruisseau de Tanouarn



Union Nationale des Combattants

Ce 8 mai 2022 a eu lieu une cérémonie particulière car y étaient inscrits cinq combattants de 1870-1871 sur le monument aux morts : **Victor COUDRON, Célestin CUTTÉ, Jean LEGENDRE, François LIZION, Julien MARCHAND.** Leurs noms seront cités tous les 11 novembre, journée des morts pour la France.

Les vétérans revenus de 1870-1871 n'auront pas de reconnaissance nationale, alors ils formeront les sociétés d'entraide par canton, se feront une médaille dite de vétéran, ces sociétés d'entraide seront les fondements des associations patriotiques. Après la guerre de 14-18 il faudra attendre le 29 septembre 1911 pour qu'une décoration officielle soit attribuée au 242 500 encore en vie. Cette décoration aura le bandeau noir en signe de deuil et vert couleur de l'espérance qui sera repris pour la médaille des compagnons de la libération. Certains vétérans qui avaient accompli des actes de bravoure recevront la légion d'honneur ou la médaille militaire. La fin de cette guerre c'est aussi le recensement des sépultures, des fosses communes. Les tombes individuelles ne viendront qu'à la première guerre mondiale, la société nationale du souvenir français verra le jour et financera les monuments aux morts dans toute la France, y compris sur les champs de bataille et même en Alsace lorraine occupée par l'Allemagne. Celui d'Ille et Vilaine se trouvait au champ de Mars qui a été déplacé devant la préfecture de région. L'association du souvenir français a pour devise « A NOUS LE SOUVENIR, A EUX L'IMMORTALITE » en les inscrivant sur le monument aux morts de Québriac ils ne seront plus oubliés mais immortels ici dans notre commune.

Les vétérans revenus qui ont perdu cette guerre ont été les pères des combattants vainqueurs de 14-18, leurs enfants auront une éducation très patriote avec un esprit de revanche donné par les instituteurs de la III république. Une bonne centaine de personnes étaient présentes, ainsi que les familles des descendants. Les associations patriotiques ainsi que la municipalité ont lu leurs messages, ainsi que le retour des enfants de l'école. Les familles des descendants étaient présentes et ont participé à lire les actes de décès de leurs aïeux et déposé une gerbe aux monuments aux

morts. La cérémonie de la victoire de 1945 avec lecture des messages des associations patriotiques et de la mairie a été suivie d'un dépôt de gerbe. L'UNC de Québriac a déposé une gerbe au cimetière sur la tombe collective des cinq poilus enterrés, cette fleur représente tous ceux qui sont morts pour la France de tous les conflits qui y sont enterrés.



Cette occasion a été pour nous de récompenser le trésorier Monsieur Mazurier André qui a reçu la médaille du mérite UNC bronze, et Monsieur Collet qui a reçu l'insigne de portedrapeau. Tous les deux sont partie prenante dès l'origine de notre association. Les membres de l'UNC les félicitent pour leur dévouement et leur amitié. Adhérer à l'UNC c'est honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, c'est aider ceux qui en sont revenus hier et aujourd'hui, et c'est aussi perpétuer leur mémoire. Tout le monde peut y adhérer pour 21 euros par an avec une revue tous les trimestres, il y a de la place pour tous dans notre équipe.

Rendez-vous le 11 novembre à Québriac et le 4 décembre à Tinténiac pour les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie, organisés par l'UNC de Tinténiac avec fanfare, militaires en armes et tous les drapeaux des associations patriotiques du canton. Une exposition sera visible sur plusieurs jours.

Facebook UNC de Québriac.

Thierry Mazurier 06 87 31 88 49 - Gérard Jean Marc 06 86 53 51 65



Les moulins à eau Le Grand moulin de la Ville Hulin

Il fonctionnait avec les eaux de la rivière « la Donac ». Il était alimenté par une dérivation de la rivière, provenant peut-être du lit d'un ancien rû qui avait été élargi vers le 13ème ou 14ème siècle à l'initiative des seigneurs de Québriac afin d'alimenter ce moulin seigneurial. Ce nouveau lit de rivière a été aménagé, sur une longueur d'environ deux kilomètres, à partir des prairies du Refoul pour rejoindre ensuite l'ancien lit de la rivière au niveau de la Basse Ville. Cette déviation a parfois été source de conflits, surtout en période de sécheresse, entre les exploitants agricoles des prairies notamment dans la zone du Refoul qui souhaitaient l'écoulement des eaux dans l'ancien lit de la rivière pour permettre au bétail de boire et les habitants du Grand Moulin et de la Ville Hulin qui souhaitaient le maintien du nouveau lit compte tenu notamment du lavoir situé en amont du moulin. En effet lors de grandes sécheresses, alors que le lavoir communal situé en contre-bas du bourg au niveau du Poncel, appelé « Le Douet » n'était plus alimenté en eau par la fontaine, les lavandières devaient se rendre au lavoir du grand moulin sur la Donac ou aux lavoirs aménagés sur le canal d'Ille-et-Rance à l'écluse de la Gromillais ou en bas du village de l'Épinette.



La dérivation de la rivière la Donac sur Québriac afin d'alimenter le Grand Moulin avec en amont du bassin de retenue d'eau un déversoir reliant le lit de l'ancienne rivière

Le ruisseau de la Donac, que l'on appelle également dans la première partie de son cours, ruisseau de la Tronsonnière, naît dans des Loess en limite des communes de Vignoc et de Langouet à une altitude de 115 mètres et coule sur une distance de 21,3 kilomètres. Elle traverse neuf communes « Langouet, Vignoc, Hédé, Bazouges-sous-Hédé, Tinténiac, Québriac, la Chapelle-aux-Filtzméens, Saint-Domineuc et Pleugueneuc » et se jette dans la rivière « Le Linon » d'une longueur de 35,8 kilomètres qui rejoint ensuite le canal d'Ille et Rance en aval de l'écluse de la Roche sur la commune d'Evran, inauguré le 6 mai 1832 et mis en service le 28 octobre suivant. Les principaux affluents de l'amont vers l'aval de la Donac sont le ruisseau de Rouillon qui la rejoint sur sa rive droite à la Dialais entre Hédé et Tinténiac (autrefois un moulin à eau fonctionnait sur le ruisseau de Rouillon, qui avait été rattaché à la commune de Québriac en 1791, suite à la suppression de la commune de Saint-Méloir des Bois et ce jusqu'en 1836), le ruisseau de la Bigottière qui la rejoint sur sa rive gauche au sud de Québriac en limite de Tinténiac, après un passage sous le canal d'Ille et Rance (un moulin à eau fonctionnait sur ce ruisseau au village de la Bigottière en Tinténiac), le ruisseau du Moulin Neuf qui la rejoint sur sa rive droite en dessous du village de la Haie de Terre en Québriac (un moulin à eau fonctionnait également sur ce ruisseau appelé le moulin neuf). Au village en la Chapelle-aux-Filtzméens, un moulin à eau en remplacement de l'ancien, est mis en service en 1720 par le seigneur du château du Logis, qui cesse son activité en 1933.



Pont enjambant la Donac au Pont Houitte en Québriac

A Tinténiac au hameau du Pont-à-l'Abbesse, aux abords de la Donac se trouvait également un moulin à eau (la famille Hamon quitte l'exploitation de ce moulin pour aller travailler aux grands moulins de Corbeil-Essonnes en région parisienne) et la Tannerie dont le dernier exploitant est Pierre Taffin de Givenchy natif de Saint-Omer (1881-1958) descendant d'une ancienne famille d'industriel en textiles, (dont le père était président de la Croix Rouge), son épouse Laure Claro (1878-1963), et leur fille Mademoiselle Laure Taffin de Givenchi née en 1903. Cette tannerie avait été exploitée auparavant, notamment par les familles Day, Barel, Aubrée dont descendait Ange Aubrée ancien maire de Tinténiac.



Ancienne tannerie du Pont-à-l'abbesse à Tinténiac

En 1513, lors de la réformation de la noblesse, Renée d'Espinay alors veuve de Thomas III de Québriac déclare posséder : « Sur la paroisse la Seigneurie de Québriac avec son château consistant en quatre corps de logis, trois tours et forteresse adjacentes les unes des autres, ses pourpris, rabines, et bois, les métairies nobles de Québriac de la Ville Odierne, de la Rivière, du Grand Bois, de la métairie du château, les étangs et moulins du Gué-Martin (Rolin) et du Grand-Moulin, le tout de la terre contenait 1500 Journaux ». (Soit, environ 750 hectares sur une superficie de la commune à cette époque de l'ordre de 1800 hectares puisque les villages de Trémagouet (majeure partie), la Pilais, le Puits-Morin et le Buisson dépendaient de la paroisse de Tinténiac. Actuellement la superficie de la commune est de 2072 hectares). Le bâtiment du grand moulin qui date de 1661, (inscription gravée sur l'encadrement latéral de la porte d'accès) en remplacement d'un ancien moulin, a été édifié par



Une page d'histoire

Messire Louis-Hercule de Francheville seigneur du Logis en la Chapelle aux Filtzméens qui avait acquis le domaine seigneurial de Québriac en 1659. Abbé commendataire de Saint-Jacut, il renonce à l'église pour s'unir en 1686 à 55 ans à sa cousine par alliance Françoise de Marbeuf. Ce domaine sera acquis par la famille Dubois de Hautbreil et transmis par succession à la famille de Castellan. Le démantèlement des fortifications du château fort de Québriac survenu au cours de l'année 1599 (suite aux guerres de religion), le décès de Toussaint de Guémadeuc tué en duel à l'âge de 24 ans par son cousin par alliance René III Tournemine de la Hunaudaye et inhumé le 4 décembre 1606 (dernier seigneur à vivre au château de Québriac) et la décapitation à Paris le 27 septembre 1617 de son frère Thomas de Guémadeuc seigneur de Québriac, gouverneur de Fougères, font que les gros travaux d'entretien de l'ensemble du patrimoine seigneurial de Québriac n'ont plus été assurés, puisque la descendance de Thomas de Guémadeuc réside principalement à Paris. Le château de Québriac a même été mis en location. Comme pour l'ensemble du patrimoine de la famille de Guémadeuc, le bâti du moulin à eau du Grand Moulin à la Basse Ville s'est dégradé et la construction d'un nouveau moulin s'impose, ce que va faire Louis Hercule de Francheville seigneur du château du Logis en la Chapelle et du château de Québriac, ce qui intervient dès 1661, seulement deux années après son acquisition par le nouveau propriétaire. En amont du moulin se trouvait un lavoir pour les habitants du grand moulin, de la Ville Hulin, de la Basse ville et de l'ancien village du Champsévin. En aval immédiat du moulin, avait été aménagé dans le lit de la rivière, un accès, afin de desservir les prairies situées entre l'ancien et le nouveau lit de la Donac, passage souvent périlleux qui nécessitait beaucoup de précautions car il n'était pas rare que les chevaux rencontrent de grandes difficultés pour sortir les charretées de foin du lit de la rivière, allant même parfois jusqu'à leur renversement. Les années qui suivent le milieu du 20ème siècle et qui marquent la fin d'une époque (la mécanisation remplace le cheval que l'on voit partir en essuyant des larmes au coin de l'œil), rappellent que les abords de cette rivière, dans ce secteur étaient un lieu de vie sociale, de rencontre entre les paysans (familles Denot, Régnault, Vigner, Denoual, Boursault, Lebrun, Guillemer, Arribard Emile et Bernard...), qui y venaient pour la fenaison (les difficultés d'accès à ces prairies situés aux abords de la rivière engendraient bien souvent que le foin soit récolté en vrac. La famille Denoual-Leray de la Basse ville qui n'avait qu'un cheval de trait pour les travaux de fenaison y adjoignait une vache pour tracter les charretées), faire boire ou paître le bétail, les lavandières, le bouilleur de cru, les pêcheurs. Plusieurs fois par jour les troupeaux de vaches des fermes du bourg empruntaient la route de la Gromillais pour rejoindre la Donac, car il n'y avait que quelques puits dont l'eau servait aux besoins personnels des habitants et au bétail « chevaux, cochons, volailles... »).



Sur l'encadrement latéral de la porte : Datation 1661

Ce grand moulin est édifié en 1661, en remplacement d'un ancien moulin. Initialement, le bâtiment se composait d'une pièce chauffée surmontée d'un grenier. Le mécanisme actionnant la meule se trouvait sur le pignon ouest. Le site a été transformé en une petite ferme, avec logis à pièce unique et parties agricoles aujourd'hui remaniées, puis s'est agrandi par la construction de bâtiments annexes au fur et à mesure des siècles.

Le manque de documents ne permet pas de suivre les familles qui ont exploité ce moulin à eau depuis 1661. Actuellement nous ne pouvons recenser les familles de meuniers qui se sont succéder qu'à partir de la fin du 18ème siècle, notamment par un acte notarié suite héritage, conclu devant Maître Freté notaire à la Fretochère en Québriac le 27 aout 1764 entre Mathurin Frin meunier au Moulin neuf, époux de Jeanne Thomas et Toussaint Briot son gendre époux de Françoise Frin, meunier au Grand Moulin à Québriac



Le grand moulin de la Ville Hulin

En 1763, le Grand moulin est exploité par Toussaint Briot et son épouse Françoise Frin. Toussaint Briot né au bourg de Québriac (1 rue des Dames) en janvier 1737 fils de Guillaume Briot et de Marie Boulrier épouse à Québriac le 19 avril 1763, Françoise Frin fille de Mathurin Frin et de Jeanne Thomas meuniers. De cette union va naître neuf enfants, Mathurin en 1764 et Pierre en 1766 au grand moulin, puis Alexis en 1769 à la ville hulin et Toussaint en 1772, Joseph en 1774, Claire et Françoise en 1777, Rose en 1780 à Launay et enfin Toussaint à la Touche. Il décède en avril 1788 à la Touche et son épouse en Floréal An 11.

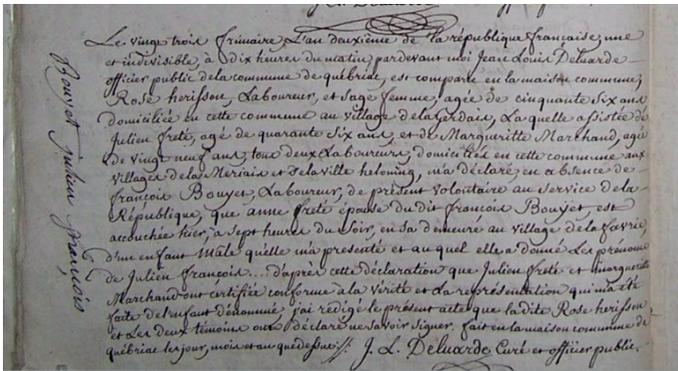
En 1768, il est exploité par son beau-frère, Alexis le Cardinal et Guillemette Frin. L'exploitation du grand moulin est ensuite reprise par Alexis le Cardinal qui épouse à Québriac le 6 septembre 1768, Guillemette Frin fille de Mathurin Frin et de Jeanne Thomas. (Sœur de Françoise Frin épouse Briot). De cette union va naître au grand moulin, quatre enfants, Jacques en 1769, Jeanne-Marie en 1770, Jeanne en 1775 et Jean-Baptiste en 1774.

En 1772, il est exploité par Pierre Gallays et Marie Lenoir. Pierre Gallays originaire de la Ville de Hédé, fils de feu Julien et de Jeanne Amice, veuf en 1ère noces de Marie Chevalier épouse à la Baussaine le 27 novembre 1770, Marie Lenoir originaire de Longaulnay, demeurant à la Baussaine, fille de feu Jean Lenoir et d'Yvonne Chapon. De cette union va naître au grand moulin quatre enfants, Marie en 1775, Perrine en 1777, Gilles en 1779 (dont le parrain est Gilles Leray époux de Marie Rufflé cultivateur et marchand de chevaux au bourg au 3 rue de la Gromillais) et Jeanne en 1782.

En 1784, il est exploité par Laurent Thomas et sa 1ère épouse Jeanne Guédé qui décède en février 1787 puis sa 2ème épouse Julienne Vigner native de la Gerdais. Laurent Thomas originaire de St-Gondran, fils mineur de feu Olivier Thomas et de Mathurine Chantrel épouse à Hédé le 24 février 1783 Jeanne Guédé veuve d'Antoine Lombard fille mineure d'Allain Guédé et de Julienne Bertaud. (Olivier Thomas né à St-Gondran en 1730 était le frère de Jeanne Thomas épouse Frin née à St-Gondran en 1716 enfants



de Pierre Thomas et de Rénée Laurent). Deux enfants vont naître au grand moulin, Jeanne en 1785 et Joachim en 1787. Jeanne Guédé décède à Québriac le 24 février 1787 au grand moulin à 29 ans, suite à la naissance de son fils Joachim. Son époux s'unit en 2ème nocces à Québriac le 20 novembre 1787 à Julienne Vigner née à Québriac le 18 juin 1768 à la Gerdais fille de Thomas Vigner et de Rose Hérisson (la Gerdais : demeure actuelle de la famille Piot et Billion, que ses parents avaient acquis auprès des enfants de Marguerite Blanchard de la Gerdais 1702-1748 qui avait épousé à Québriac en 1726 Bertrand Carrouge sieur des Quatrevents à Carfentin), dont une fille Anne née en 1789 décédée à 6 jours. Rose Hérisson née en 1737, épouse en 1755 Thomas Vigner de Québriac puis en 1777, Jan Desclos de Pleugueneuc. Cultivatrice à la Gerdais, elle exerçait également le métier de sage-femme et procédait aux accouchements dans les villages de ce secteur et le cas échéant à l'ondolement en cas de nécessité de l'enfant, après avoir prêté serment auprès du recteur de Québriac. Face à l'éloignement et au manque de médecin, ces personnes transmettaient leurs savoirs et connaissances à d'autres femmes qui devenaient sage-femme ce qui sera le cas de Marie Nobilet, Julienne Gautier de la Mariais, Anne Marie Salliot de Travoux qui après son mariage en 1878 avec Joseph Corvée d'Haussemagne en Tinténiac exercera dans les villages voisins et acquiera une certaine notoriété.



Rose Hérisson né à Québriac 11 novembre 1737, fille de Thomas Hérisson et Jeanne Clerel, laboureur et Sage femme qui a procédé à l'accouchement et déclare la naissance de François Julien Bouyer né à la Favrie le 23 Frimaire An 2, fils de François Bouyer laboureur, absent, volontaire au Service de la République et d'Anne Freté. Thomas Vigner et Rose Hérisson exploitaient une ferme à la Gerdais (propriété actuelle de la famille Piot et Billion) qui appartenaient aux enfants Carrouges. Marguerite Blanchard 1702-1748 de la Gerdais fille de François et Thomasse Brugallé, propriétaire à la Gerdais et à la Harie en Québriac et au Coudray en Tinténiac (ancienneté famille Brugallé), avait épousé à Québriac en 1726 Bertrand Carrouges sieur des Quatrevents de Carfentin 1699-1750. Leurs fils, François Carrouges né en 1734 sera chanoine de Dol de Bretagne puis secrétaire de l'Evêque et Henri né en 1739 sera notaire et procureur fiscal de Dol de Bretagne. Cette propriété sera acquise par Thomas Vigner et Rose Hérisson et scindée entre deux leurs enfants, Olive 1758-1835 épouse de Julien Gautier dont Laurence Gautier 1784-1836 épouse de François Legendre 1783-1829 ancêtres de Madame Martine Billion et Perrine 1761-1828 épouse de Laurent Poirier, ancêtres de la famille Piot-Poirier.

En 1790 le Grand Moulin est exploité par Mathurin Lenoir et Jeanne Dragon. Mathurin Lenoir baptisé à Tinténiac le 26 juillet 1755 fils de Jean Lenoir et de Jeanne Tostivin, épouse à Québriac le 25 novembre 1779, Jeanne Dragon baptisée à Tinténiac le 20 mai 1758, domiciliée à la Ville Hulin en Québriac à son mariage, fille de Jean Dragon et d'Anne Eluart. Ils auront huit enfants, dont Joseph en 1781, Jean en 1783 et Jeanne en 1785 nés à Tinténiac puis au Grand Moulin, Marguerite en 1791, Joseph en 1793, Anne en 1795, Yvonne en 1797 et François en 1799. Mathurin Lenoir décède à Québriac le 2 novembre 1806 à 51 ans meunier au Grand Moulin. Son épouse qui poursuit son activité avec son frère Toussaint Dragon époux de Françoise Morin habitant la Basse ville. (Descendances du couple Dragon-Eluart,

familles Verger de la Fretochère, Madame Yvonne Goupil née Dragon du Château).

En 1809 le moulin est Exploité par Joseph Legrand et Marguerite Quémeraye, couple qui exploitait auparavant le moulin de la Massue en la Chapelle aux Filtzméens. Joseph Legrand né à Calorguen (22) en 1768 fils de Pierre Legrand et de Julienne Epailard, épouse vers 1795 Marguerite Charlotte Quémeraye née à Tinténiac le 23 mai 1774 au village de la Chesnais fille de Noble Homme Guillaume Laurent Quémeraye sieur de la Chesnaye et de demoiselle Françoise Robert, descendante de la famille Robert sieur Du Pont de Tinténiac. Six enfants vont naître, Anne Marie en 1796, qui épouse à Tinténiac en 1827 Louis Dauvergne de Tréverien (descendance famille Dauvergne de la Mariais), Julie en 1798, Joseph en 1799 (qui s'installera à Chateaugontier) nés à Plumaudan (22) puis Marguerite en 1803 et François en 1805 nés au moulin de la Massue (appelé parfois la petite massue) en la Chapelle-aux-Filtzméens et Pierre en 1810 au Grand Moulin qui épouse à St Domineuc en 1835 Yvonne Boudou (descendance Famille Peuvrel côté Busnel de Travoux).



Vers 1725, Marguerite de Lantivy dame de Boishardouin en Moustoir-Rémungol (56), veuve de Jacques de Lantivy né à Combourg en 1682, noble homme, chevalier, seigneur de Kernevo en Liguidic (56), de Kervert en Saint-Gildas-de-Rhuys et de Trémaudan en Combourg est à l'initiative de la venue comme meunier au moulin de la Massue en la chapelle-aux-Filtzméens de François Le Foulgolt (aujourd'hui Fourcault) originaire et qui exerçait à Languidic, et de son épouse Marie Kairhart. Nous trouvons aujourd'hui leur descendance dans les communes de la Chapelle aux Filtzméens, Meillac...



En 1429, Jean de Langan seigneur de Trémaudan en Combourg rend aveu au Baron de Combourg. Charles Poulain et son épouse Suzanne de Boislehoux seigneurs de Trémaudan entreprennent vers 1630, la construction d'une nouvelle demeure, mais devant les difficultés financières, ils cèdent cette propriété en 1658 à Gilles du Chemin seigneur des Gantelles, échevin et noble bourgeois de Rennes et Jacquettes Pitouays son épouse. Leur fille Michelle-Agnès du Chemin 1645-1721, dame de Trémaudan épouse à Rennes en 1665, René de Lantivy natif de Languidic, chevalier, seigneur de Kerveno, Kéraudrez et Kervert. Le manoir projeté ne sera jamais construit dans sa totalité. Augustine de Lantivy née en 1717 dame de Trémaudan épouse à Combourg en 1735, Pierre Auguste Philippes, écuyer seigneur de Moidrey et de Villeneuve en Combourg. Leur fils, Nicolas-Pierre Philippes



de Trémaudant né en 1742 épouse à Saint-Malo en 1769 Marie Louise Mazin de Lorraine née en 1751 à Longwy fille de Charles Guillaume Mazin de Lorraine ingénieur ordinaire du roi et de Marie Elisabeth Rombuis de Gougou. François-René de Chateaubriand 1768-1848 dans ses mémoires d'Outres Tombes évoque lors de sa jeunesse à Combourg les liens avec la famille Philippes de Trémaudant. Le couple quitte Québriac pour reprendre le moulin de la Madeleine en Bazouges-sous-Hédé où Joseph Legrand décède le 12 avril 1823 à 55 ans. Son épouse Marguerite Quémeraye décède à Tinténiac le 21 mai 1830 à 56 ans à la Besnardais

De Sept 1814 à sept 1832, le Grand Moulin est exploité par Yves Delaporte et Perrine Duhil. (Soit deux baux de 9 ans).

Yves Laporte ou Delaporte né à Meillac le 3 aout 1789 au moulin du Haut Bourgneuf et domicilié à son mariage à Hédé, fils majeur de feu Yves Laporte décédé à Hédé 10 juin 1809 et de Jeanne Legault décédée à Québriac 23 Messidor An 2 au moulin neuf (ou son mari était meunier) épouse à Tinténiac le 15 novembre 1810, Perinne Duhil née à Tinténiac le 15 janvier 1789, fille de François Duhil cordonnier au bourg de Tinténiac et d'Anne Brugalé. Ils auront comme enfants, Yves né en 1812, Marie-Louise en 1813 (qui exploite le moulin de la Bézardière en Bazouges Sous Hédé avec son père, lors de son mariage en 1839 avec Jean Poirier de Dingé) tous deux nés à Hédé où le père était meunier, puis Perrine en 1814, Anne en 1815, Françoise en 1817, Yves en 1818, Brigitte en 1820, Perrine en 1822, Laurence en 1824 et Toussaint en 1826 tous nés au Grand Moulin. Leur fille Anne Delaporte née le 27 novembre 1815 au Grand Moulin, décède à Cardroc 16 septembre 1867, au moulin de Thélohier, avait eu deux enfants naturels, Anne née à Rennes en 1840, décédée à La Baussaine en 1888, meunière au moulin de la Bérèchère épouse de Jean Gasdoue meunier et Jean François Delaporte né à Bazouges Sous Hédé le 3 aout 1844 dans le Champs des Courtillié fils d'Anne Delaporte 26 ans meunière au moulin de la Bézardière, qui épouse à la Baussaine le 29 avril 1872, Marie Anne Pellan née en 1838. Ils exploiteront ensuite le moulin de la Bérèchère en la Baussaine. Leur fils Alexandre né en 1874 à la Baussaine épouse à Combourg en 1897 Philomène Guillotel originaire de Guer. De ce couple descendaient notamment Anna Delaporte 1905-1989, épouse d'Henri Thessier parents de Monique Thessier de Pleugueneuc 1940-1990, épouse de Constant Candéago ancienne institutrice de Québriac et mère de Fabienne Candéago demeurant actuellement avec sa famille au Canada, Philomène dit mémène Delaporte 1907-1989 ancienne employée des magasins Chauvin frères à Tinténiac et Lucien Delaporte 1914-2003 époux d'Aline Belan ancien réparateur de cycles à Tinténiac. Yves Delaporte et Perrine Duhil quittent Québriac en septembre 1832 pour exploiter le moulin de la Bézardière en Bazouges-sous-Hédé. Perrine Duhil décède à Tinténiac le 12 juin 1866 dans sa demeure au Moulin Jehan à 67 ans et Yves Delaporte à Cardroc le 20 nov 1856 meunier à Théloyer à 67 ans. La famille Delaporte est originaire de Ploufragan (Côtes d'Armor). Yves Delaporte 1765-1809, en épousant en 1787 Jeanne Le Gault de Pleugueneuc vont exploiter le moulin du Haut Bourgneuf en Meillac. Nous trouvons cette famille Delaporte comme meuniers au moulin neuf et Grand Moulin de Québriac, le moulin des deux moulins à Hédé, le moulin de la Bézardière en Bazouges Sous Hédé, le moulin de Téloyer en Cardroc, le moulin Jehan en Tinténiac, le moulin de la Bérèchère en la Baussaine.

Bail de Location à compter du 29 septembre 1832 à Jean Chilou et Marie Pihier son épouse qui exploitaient auparavant le moulin de la Bigottière en Québriac. Le grand moulin est repris

à compter du 29 sept 1832 par Jean Chilou et Marie Pihier qui exploitaient auparavant le moulin de la Bigottière en Tinténiac

Extrait du bail de location : « Bail par Monsieur le Vicomte De Castellan à Jean Chilou et Marie Pihier sa femme du Grand-Moulin à eau de Québriac et dépendances situées en Québriac pour 9 ans à compter du 29 septembre 1832 à 890 F par an et quelques charges. Acte fait le 12 janvier 1832 par devant François-Marie Guilbert, notaire royal (Louis-Philippe Roi des Français) à la résidence de Tinténiac, canton de ce nom, arrondissement de Saint-Malo, département d'Ille-et-Vilaine. Le Vicomte Ange François Joseph De Castellan propriétaire a loué et affermé pour 9 années consécutives qui commenceront le 29 septembre prochain à Jean Chilou et Mathurine Pihier son épouse tous deux demeurant et domiciliés au village de la Bigottière en la dite commune de Tinténiac, à savoir : Le moulin à eau nommée le Grand-Moulin de Québriac, une maison servant de logement de meunier, le bâtiment et jardin en dépendances, une pièce de terre labourable nommée le clos de la cour Laurier, trois portions d'une pièce de terre labourable nommée le clos Brécharde, une pièce de terre en prairie nommée le Grand-Pré, une pièce de terre en prairie nommée le pré de la Rochette et trois portions d'une pièce de terre en prairie nommée la prairie du Refoul. Les immeubles sont situés aux environs du village de la Ville-Hulin et du dit moulin en la dite commune de Québriac. Les locataires devront labourer, engraisser et cultiver lesdites terres, tenir le moulin constamment ouvert au public et le faire moudre tant qu'il y sera présenté du blé et qu'il y aura suffisamment d'eau au dit-moulin et la perception du droit de mouture, de se conformer aux usages reconnus pour l'exploitation, de curer la rivière chaque année depuis l'extrémité méridionale de ladite prairie du Refoul jusqu'au dit moulin. Lesdits preneurs ne pourront exiger du dit bailleur aucune indemnité ni aucune réduction du dit prix et des charges de ce bail pour cause de chômage du dit moulin, stérilité, inondations, mauvaises récoltes et autres cas fortuits prévus ou imprévisibles. Toutefois dans le cas par le fait du Gouvernement ou d'une de ses administrations, le volume d'eau se rendant au dit moulin serait réduit et que cette réduction porterait préjudice au dit preneur à l'égard de la jouissance du dit moulin, il sera par arbitre convenu amiablement où à défaut nommé d'office, fait estimation de la durée du préjudice présumé de la valeur locative annuelle au dit bien affermé ».

Dès la fin de l'année 1832, le Vicomte Ange De Castellan saisit les services de la Préfecture de Rennes pour solliciter un dédommagement suite à l'absence d'eau dans la rivière la Donac. « Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Rennes, Ille-et-Vilaine rendu à l'audience du 14 janvier 1833. Le Comte Ange-François-Joseph De Castellan, demeurant à Rennes, Rue de Montfort, veuf de Rosalie Dubois de Hautbreil (décédée le 25 mai 1829 à Rennes) héritière du château de Québriac, agissant en qualité de tuteur légal de ses trois enfants, nés de son dit mariage qui sont Laure Marie, Charles Marie et Julie De Castellan. Le comparant a exposé qu'une prise d'eau pour alimenter le canal d'Ille-et-Rance ayant été nécessaire, le moulin de Québriac situé dans la commune du même nom, Canton de Hédé, appartenant à ses enfants, s'est trouvé privé d'une partie des eaux évaluées au deux-tiers de celles qu'il consommait annuellement, que cette circonstance doit apporter une diminution notable dans le revenu annuel de cette usine. Il a été fait une estimation par Messieurs Binet et Louise experts nommés le premier par Monsieur le Préfet du Département et le second par lui comparant de l'indemnité du dit moulin de Québriac, que cette indemnité a été fixée à la somme de 11 500 francs, que cette indemnité



ne pouvant être valablement acceptée par les mineurs sans autorisation préalable du Conseil de Famille ». Jean Chiloup, né à Hédé le 12 thermidor An 10, garçon meunier, fils de Jean Chiloup et d'Anne Huchet avait épousé à Thorigné-sur-Vilaine le 6 juin 1825, Marie Mathurine Pihé (Pihier) fille de Joseph Pihé et d'Anne Duval, tailleur native de St-Médard sur Ile, dont un fils Jean Chilou né en 1826.

En 1841, le Grand moulin est exploité par Pierre Bain et Marie Leray son épouse puis par leur fils Emmanuel Bain époux de Marie Lebrun. Pierre Bain né à Tinténiac le 27 Thermidor An 9 à la Saudrais, fils de Gilles Bain, décédé à la Baussaine en 1817 et de Françoise Josse décédée à la Baussaine en 1809 épouse à Québriac le 29 juin 1829 Marie Leray née à Québriac le 28 Germinal An 13 à la Basse Ville, fille de Joseph Leray et de Françoise Busnel. Ils auront comme enfants Pierre en 1830 qui épouse Modeste Lizion née en 1840 à la Bedanière en la Chapelle aux Filtzméens fille Jean Lizion et Marie Pinsard (descendances famille Bain-Gautier de la Ville Hulin, Levêque-Dessens de Rolin, Pyron-Léveque de la Bourdonnière soit Renée Levêque épouse Pyron décédée en 1969 qui sera la dernière Québriacoise à être inhumée avec le corbillard à cheval conduit par Joseph Vigner de la Basse Ville), Emmanuel né en 1832, qui reprendra l'exploitation du moulin avec son épouse Anne Marie Lebrun., Gilles né en 1835 à la Ville Hulin qui épouse à Québriac en 1891 Jeanne Bain née en 1856 de la Saude Cochère fille de Gilles Bain et de Anne Marie Delacroix. (Descendances Maria Bain de la Ville Hulin 1893-1971 et Emmanuel Bain 1895-1960 époux de Françoise Lecointre en ferme à la Favrie puis à Dingé) tous trois nés à la Basse Ville, puis nés au Grand Moulin, Marie née en 1837 qui épouse à Québriac en 1861 François Bougault né à Tréverien en 1827, couvreur fils de François Bougault et d'Anne Gabillard, (descendance famille Lemarchand-Gaignet de Roz-moulin en Trimer), Anne Marie née en 1839 qui épouse à Québriac en 1872, Louis Pelé né à Combourg en 1840 fils de Julien Pelé et de Marie Lecompte, Célestin en 1844 qui épouse à Saint-Domineuc en 1874, Adolphine Lebreton née à Saint-Domineuc en 1846 à la Mennetais fille de Marin Pierre Lebreton instituteur et de Louise Ody, dont Stéphanie Bain née à Saint-Domineuc en 1879 à la Mennetais qui épouse à Paris 16ème en 1910 à Désiré Cognet né à Saint-Servan en 1875, fils de Désiré Cognet et de Victorine Plessix (descendance Georges Cognet 1911-1997 ancien directeur de l'école publique de Québriac époux de Renée Dufeil 1911-2012, inhumés à Québriac, dont Monique, Marie-Claire, Michel et Georges 1945-2021). Marin Lebreton né en 1804 à Saint-Père Marc en Poulet, a marqué l'histoire de la commune de Saint-Domineuc, professeur de grec à Poitiers, il épouse en 1833 Louise Ody native de Cancale et le couple s'installe à Saint-Servan où il est préposé aux douanes puis en 1835 à Saint-Domineuc. Il y crée une école tout en assurant le poste de secrétaire de mairie puis de maire de mars 1874 à 1877. En 1845, il s'installe à la Mennetais où il accueille des enfants de la région en pensionnat à la ferme tenue par son épouse. Très exigeant au niveau enseignement, il a préparé plusieurs de ses pensionnaires à la prêtrise. Père de onze enfants, il décède en 1891 au presbytère de Meillac chez son fils aîné Pierre Lebreton, prêtre, né à Saint-Servan. Sa fille Marie née en 1844, sera religieuse à Larmé près de Poitiers et enseignera aux sourds et muets. (descendances du couple Lebreton-Ody : familles Aubry de la Vendée, Tellier du Grand Bois, Berthe Busnel épouse d'Alexandre Pinsard anciens tailleurs, Belan-Réhault, Briot-Brisville du bourg de Québriac, Réhault de Saint-Symphorien, Tinténiac...), Stéphanie née 1847,

qui épouse à Québriac en 1883 Joseph Marie Lecointe né à Chapelle aux Filtzméens en 1844, charron, fils de Jean Lecointe et Marie Jeanne Josse, dont la fille Mariange Lecointe née en 1885 à la Basse Ville, décédée de la Grippe espagnole le 30 janvier 1917, épouse à Québriac en 1911, Jules Vigner natif de la Ville es ray en Québriac fils de Mathurin Vigner et d'Eugénie Boissier (Descendances familles Vigner/Piot de la Basse Ville en Québriac, Forgeoux/Vigner de Saint-Thual, Briot/Vigner et Vigner/Heurtault de Tinténiac,)

A la fin de l'année 1872, Emmanuel Bain reprend l'exploitation du moulin avec son épouse Anne Marie Lebrun, alors que ses parents s'occupent plus particulièrement de l'exploitation agricole avant de partir en retraite à la Basse Ville où Marie Leray décède le 26 mai 1884 et son époux Pierre Bain le 1er juin 1885. Emmanuel Bain, né en 1832, meunier au Grand moulin épouse à Tinténiac en 1872, Anne Marie Lebrun née à Tinténiac en 1840 à la Touche aux Aubrys fille de Pierre Lebrun et Rose Collet. De cette union va naître au Grand moulin cinq enfants, Emmanuel en 1873 qui reprend en 1906, l'exploitation du moulin avec son épouse Adolphine Arribard, Ange né en 1875 qui exploitera le moulin de la Bérèchère en la Baussaine, Marie née en 1877 qui épouse à Québriac en 1905, François Buan né à Tinténiac en 1875 fils de Théodore et d'Anne Collet, Rosalie en 1881 et Joseph en 1885. Anne Marie Lebrun épouse d'Emmanuel Bain décède au Grand Moulin le 1er juillet 1903 à 62 ans. Emmanuel Bain né en 1873 au Grand moulin épouse à la Baussaine le 27 novembre 1906, Adolphine Arribard née à la Baussaine en 1876 fille de Joseph et de Marie Joseph Lardoux. Ils reprennent l'exploitation du grand moulin en 1906 où naît en janvier 1908, leur fils Albert Bain décédé à la Baussaine en 1983 qui avait épousé à Saint Thual le en 1930 Gabrielle Quenet 1907-1970. En 1911, le couple a quitté Québriac pour exploiter une ferme à la Gilaudais en la Baussaine.

En 1910, après plusieurs siècles, le Grand Moulin cesse toutes activités de meunerie et seule l'exploitation agricole subsiste. Une page de notre histoire locale se tourne. L'ensemble des bâtiments et terres agricoles sont mis en vente par la famille De Castellan et acquises par Joseph Leray né en 1868 à la Basse Ville en Québriac. Il en reprend l'exploitation avec sa mère Marie Prioult veuve Leray née en 1846 à Pleugueneuc puis épouse en Juillet 1912, Marie Guillemer née en 1878 au bourg de Québriac (demeure actuelle de la famille Dragon qui était autrefois une ferme) fille de François Guillemer et Marie Lizion, dont Joseph Leray né au Grand moulin en aout 1913. La famille Leray quitte le Grand Moulin pour Combourg et la ferme est reprise en location en 1913 par Pierre Hamelin né à Meillac en 1882 aux Landes qui avait épousé à Québriac en octobre 1913, Marie Josse née à Québriac en 1884 à la Gerdais (fille de Joseph Josse, dernier meunier à exploiter le Moulin neuf en Québriac, avec ses parents jusqu'en 1882, époux de Joséphine Horvais). Il décède au Grand Moulin en 1937 et son épouse en 1940. De leur union étaient nés Pierre Hamelin en 1914 qui épousera Amandine Hérisson et Léa Hamelin née en 1921 décédée en 2013 qui épouse en 1941 Albert Denot, qui vont acquérir cette demeure où résident leurs enfants, auprès de François Dauphin, descendant de la famille Leray.

JULIEN GAUTIER

Peintre en bâtiment

neuf / rénovation / décoration

06 31 72 85 39

KABUKI SPA & Institut



Massages
Soins Visages
Gommages
Maquillage
Manucure
Epilations



ESPACE
BIEN-ÊTRE
Piscine & Hammam
CHÈQUES KDO



18 lieu-dit Trémagouët - 35190 Québriac

Tél. 02 99 39 88 42

contact@kabuki-spa.fr

www.domainedetremagouet.com



*Réflexologie plantaire et
cranio - faciale à Québriac*



*Prenez soin de votre corps
par vos pieds*

- La réflexologie agit sur tous les maux du quotidien :
- Stress, anxiété, états de déprime
- Troubles du sommeil
- Troubles digestifs, (constipation, transit)
- Troubles hormonaux (règles douloureuses, ménopause...), troubles urinaires
- Maux de dos...

Carole CADO

Réflexologue certifiée

06-26-40-01-07 (sur rendez-vous)

20, rue de la Liberté - 35190 Québriac

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL
LA BOURDONNIÈRE
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 30 93
06 69 02 13 32
bedelnicolas@yahoo.fr



WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM



Régis CHAUVIERE

Boucher Charcutier Traiteur
Drive

15 Rue Des Dames

35190 Tinténiac

Facebook : Boucherie d'Antan

Assemblage PC - Formations - Dépannage/assistance - Installation -
Consommables et accessoires

H2C
INFORMATIQUE
SERVICES

MICHEL LEBULANGER
h2c.infoservices@free.fr - www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 - 06 77 93 96 82

34 rue de la Liberté - 35190 Québriac